



Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Portrait de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Mars 2005

Analyse et rédaction : Lili Germain, agente de recherche.
Collaboration : Mariella Collini et Julie Thibeault, agentes de recherche.

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.
Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4P7
Téléphone : 819-762-0774
Télécopieur : 819-797-0960
Pour télécharger la version PDF : www.observat.qc.ca

Table des matières

1. INTRODUCTION	4
2. LES BONS MOTS	4
3. REGARD SUR LES DONNÉES STATISTIQUES RELATIVES À L'AGRICULTURE	5
3.1 Productions animales	6
3.1.1 Le lait	6
3.1.2 Le bœuf	7
3.1.3 Le porc	8
3.1.4 La production ovine	9
3.1.5 Crise de la vache folle et crise du revenu	10
3.1.6 Abattage	11
3.2 Productions végétales	11
3.3 Autres productions	13
3.4 Données du recensement	13
3.4.1 Forme juridique	13
3.4.2 Mode d'occupation et utilisation des terres	14
3.4.3 Exploitants agricoles	14
3.4.4 Capital agricole	15
3.4.5 Revenus et dépenses	15
4 L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	17
5. DRAINAGE ET REMISE EN CULTURE DES TERRES EN FRICHES	18
6. ZONE AGRICOLE	19
7. MARCHÉ DU TRAVAIL	20
7.1 Données du CRHC Abitibi-Témiscamingue	20
7.2 Données d'Emploi-Québec	21
8. LA RELÈVE	22
9. LA FORMATION	24
10. LES IMMOBILISATIONS	25
10.1 TRANSFORMATION ALIMENTAIRE	25
10.2 INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS	26
11. CONSOMMATION ALIMENTAIRE	28
11.1 Dépenses	28
11.2 Établissements	29
12. COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ	31
12.1 Saveurs d'ici	32
12.2 Les événements et les marchés publics	36
13. CONCLUSION	38
14. BIBLIOGRAPHIE	39

1. Introduction

L'agriculture, c'est d'abord la production d'aliments. Mais c'est aussi l'occupation du territoire et le dynamisme des communautés rurales, la particularité des paysages de même qu'une préoccupation envers l'environnement et le développement durable. Il y a encore quelques décennies, l'agriculture en était à la subsistance. Elle a su se transformer en une activité économique importante, notamment grâce aux avancées technologiques. Ceci ne s'est pas fait sans heurts. L'équilibre environnemental et social demeure fragile. Cette activité économique se classe derrière les mines et la forêt mais les profits qu'elle génère demeurent ici, à l'inverse de ce qui se passe dans plusieurs autres secteurs économiques.

Malgré que le nombre de fermes soit en régression, on retrouve dans la région un large bassin de terres de qualité disponibles. De nouvelles productions se développent, qu'on songe seulement aux produits biologiques et du terroir ainsi qu'aux nouvelles tendances en alimentation. L'Abitibi-Témiscamingue dispose à cet égard d'atouts intéressants. La proximité du marché du Nord-Est ontarien constitue une opportunité, tout comme la recherche et le développement ainsi que le transfert technologique à l'UQAT et au cégep. Jusqu'à récemment, l'agriculture était un secteur d'activité relativement stable. La crise du revenu et celle de la vache folle viennent changer la donne, notamment pour les producteurs de bovins. L'imposition de normes environnementales de plus en plus sévères et les difficultés à se doter d'une relève ajoutent aux problèmes, tout comme l'éloignement des marchés, l'absence d'expertise en gestion et en commercialisation et les arrimages entre l'offre et les besoins de formation.

2. Les bons mots

Agriculture : comprend la production dans l'intention de vendre des produits de culture, du bétail, de la volaille et d'autres produits d'origine animale ou agricole.

Agroalimentaire : comprend les secteurs primaire, secondaire et tertiaire dont l'agriculture, la transformation, le commerce de détail ou de gros, et la restauration.

Bioalimentaire : englobe l'agriculture, les pêches, le secteur des aliments et boissons, les commerces de gros et de détail ainsi que les services de restauration.

Transfert : reprise d'une entreprise agricole déjà existante par un membre de la famille du cédant (transfert familial) ou par une relève autre (transfert de ferme non familial).

Démantèlement : disparition complète ou partielle de l'unité de production agricole. Une partie des ressources démantelées (terres, bâtiments, troupeau, etc.) est reprise par d'autres entreprises agricoles en processus de démarrage et/ou déjà existantes et voulant prendre de l'expansion.

Relève : personne qui prévoit un projet en agriculture ou qui s'établit en agriculture, soit en démarrant une entreprise agricole, soit en reprenant à un cédant apparenté ou non une entreprise agricole existante.

Ferme : correspond à une exploitation agricole qui produit dans l'intention de vendre au moins un des produits suivants : cultures (foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits, légumes, graines de semence), animaux d'élevage (bovins, porcs, moutons, chevaux, gibiers à poil, autres animaux), volailles (poules, poulets, dindons, dindes, poussins, gibiers à plume, autres volailles), produits d'origine animale (lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande) ou autres produits agricoles (arbres de Noël, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de la sève d'érable).

Exploitants agricoles : personnes responsables de prendre quotidiennement des décisions de gestion nécessaires à la bonne marche d'une ferme ou d'une exploitation agricole.

3. Regard sur les données statistiques relatives à l'agriculture

Selon les fiches d'enregistrement 2003 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), qui comprennent les plus récentes données statistiques officielles disponibles pour l'agriculture, l'Abitibi-Témiscamingue compte 753 exploitations agricoles. Près de 500 sont localisées au Témiscamingue et en Abitibi-Ouest, bastions forts de l'agriculture régionale.

L'ensemble des exploitations agricoles génèrent en 2003 un revenu brut total de 94,5 M\$ alors qu'une superficie globale de 193 500 hectares est consacrée à cette activité. Les fiches d'enregistrement du MAPAQ nous indiquent que les revenus totaux des exploitations agricoles s'établissaient à 82,8 M\$ en 2000. On a donc assisté à une hausse de 11,7 M\$ sur une période de trois ans. Il est à noter que les effets de la crise de la vache folle ne se sont fait sentir qu'une partie de l'année 2003. Pour l'année 2000, les trois quarts des fermes de la région opéraient à temps plein.

Nombre, revenu total et superficie des exploitations agricoles pour l'Abitibi-Témiscamingue en 2003 et fermes opérant à temps plein ou à temps partiel en 2000

	Nombre 2003	Revenu total 2003 \$	Superficie 2003 hectares	Fermes temps plein 2000	Fermes temps partiel 2000
Abitibi	172	16 109 499	42 688	124	48
Abitibi-Ouest	202	28 554 436	60 001	144	64
Rouyn-Noranda	59	3 980 883	13 342	43	21
Témiscamingue	285	36 460 963	68 397	241	63
Vallée-de-l'Or	35	9 339 320	9 077	28	9
Total	753	94 445 101	193 505	577	201

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 2000 et 2003.

Revenu brut des exploitations agricoles, Abitibi-Témiscamingue, 2000 (\$)

Abitibi	13 837 037
Abitibi-Ouest	22 022 932
Rouyn-Noranda	3 946 479
Témiscamingue	33 336 752
Vallée-de-l'Or	9 704 949
Région	82 848 149

Source : Fiches d'enregistrement 2000

Selon la Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue, la région compte aujourd'hui environ 1 300 productions agricoles différentes. Près de la moitié se concentrent dans la production bovine. La culture commerciale occupe le deuxième rang, suivie par la production de lait.

L'acériculture, l'agneau et le mouton, les chevaux et les porcs, les cultures commerciales et maraîchères ainsi que la production de bois à partir des forêts privées sont en croissance. L'apiculture, l'élevage de chèvres, de lapins et de volailles, l'horticulture ornementale ainsi que la production de pommes de terre, d'œufs de consommation et la production en serres demeurent stables dans le temps. Quant aux productions bovines et laitières, elles sont en régression. L'aquaculture et l'agriculture biologique sont en émergence.

Nombre de producteurs selon les productions, Abitibi-Témiscamingue, 1999 et 2004

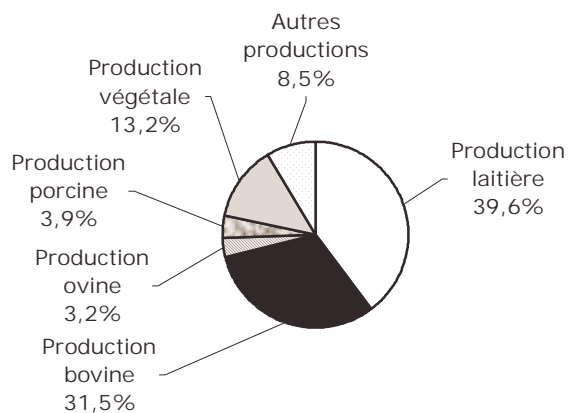
Productions	1999	2004	Productions	1999	2004
Acériculture	4	10	Lait	245	170
Agneaux et moutons	35	61	Lapins	6	4
Apiculture	3	4	Oeufs de consommation	3	3
Aquaculture	---	4	Pommes de terre	6	9
Biologique	---	17	Porcs	14	22
Bovins	601	530	Serres	10	10
Chevaux	11	26	Volailles	4	4
Chèvres	9	10	Bois	8	62
Cultures commerciales	101	260	Divers	37	47
Cultures maraîchères	15	21	Autres	1	12
Horticulture ornementale	5	6	Total	1 124	1 287

Source : Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue, 2004.

3.1 Productions animales

Dans la région, c'est la production laitière qui est la plus importante sur le plan des revenus totaux des exploitations agricoles. On lui attribue une part de 39,6 % en 2003. La production bovine suit avec 31,5 %. La production végétale est pour sa part responsable de 13,2 % des revenus totaux des exploitations agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue. Suivent dans l'ordre les productions porcine, ovine et les autres productions.

Part des revenus totaux des exploitations agricoles, Abitibi-Témiscamingue, 2003



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 2003.

3.1.1 Le lait

Selon les fiches d'enregistrement 2003 du MAPAQ, l'Abitibi-Témiscamingue regroupe au-delà de 180 exploitations agricoles spécialisées dans la production laitière. Ceci équivaut à environ 2 % des exploitations agricoles de la province. Les recettes totales associées aux exploitations laitières s'élèvent dans la région à 37,4 M\$, ce qui représente environ 40 % de l'ensemble des revenus des exploitations agricoles de la région. En 2000, les revenus de la production laitière régionale étaient de 33,2 M\$. Le lait comme principale source de revenu génère plus de 33,7 M\$. C'est au Témiscamingue que se localisent le plus grand nombre de fermes laitières, soit une centaine, alors que les territoire d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest occupent, presque à égalité, le deuxième rang. L'Abitibi-Ouest tire toutefois mieux son épingle du jeu que

l'Abitibi sur le plan des revenus. Selon le MAPAQ, on retrace en Abitibi-Témiscamingue plus de 8 200 vaches laitières en 2003 ainsi que près de 2 800 génisses laitières. Notons qu'une vache laitière, à l'inverse d'une génisse, a déjà vêlé et est âgée d'un an et plus.

Nombre, revenu total et premier revenu des exploitations laitières et inventaire des vaches et génisses laitières, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Nombre	Revenu total \$	Premier revenu	Vaches laitières	Génisses laitières
Abitibi	39	6 634 486	6 056 880	1 478	446
Abitibi-Ouest	33	7 474 939	7 350 041	1 718	717
Rouyn-Noranda	8	1 484 956	1 382 107	313	76
Témiscamingue	95	19 221 335	16 470 707	4 210	1 394
Vallée-de-l'Or	9	2 625 117	2 440 608	500	191
Total	184	37 440 833	33 700 343	8 219	2 824

Sources : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 2003.

Le Syndicat des producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue rapporte que le volume de lait produit en Abitibi-Témiscamingue en 2003 s'élevait à 52 437 488 litres. Cela représente une régression par rapport à l'année 1999 où le volume total était de 57 931 999 litres. Au cours de la même période, le nombre de producteurs laitiers a également régressé; il est passé de 226 en 1999 à 177 cinq ans plus tard. Du côté des quotas détenus, la région est passée de 5 941 kg de matière grasse par jour en 1999 à un quota de 5 640 kg de matière grasse par jour.

Volume de lait produit, nombre de producteurs laitiers et quotas détenus, Abitibi-Témiscamingue, 1999 à 2003

	Volume de lait produit (lt)	Producteurs laitiers	Quotas détenus (décembre) kg/jour m.g.
1999	57 931 999	226	5 941
2000	56 490 742	215	6 046
2001	57 077 426	204	6 045
2002	52 212 341	187	5 657
2003	52 437 488	177	5 640

Source : Syndicat des producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, rapport annuel 2003.

Les fiches d'enregistrement du MAPAQ démontrent que le volume de la production laitière autorisé compte tenu des quotas en Abitibi-Témiscamingue est en régression depuis déjà bon nombre d'années, tout comme le nombre de fermes laitières. On peut toutefois remarquer que la production moyenne de lait par ferme est en croissance; elle est passée de 19 kg/jour en 1991 à près de 32 en 2003. La production laitière exige d'importants investissements, ce qui est l'une des causes possibles des problèmes de relève en ce domaine. On a d'ailleurs assisté depuis quelques années à un démantèlement des fermes laitières. En 1990, le tiers des entreprises agricoles de la région avait le lait comme principale source de revenu. En 2000, il s'agissait du quart.

3.1.2 Le bœuf

L'Abitibi-Témiscamingue compte, selon le fichier d'enregistrement 2003 du MAPAQ, 326 exploitations bovines générant des revenus totaux de 29,8 M\$. Ces exploitations retirent une somme totalisant 27,8 M\$ du bœuf à titre de principale source de revenu. Les producteurs d'Abitibi-Ouest sont responsables de près de 60 % des recettes et comptent pour environ le tiers des producteurs bovins de la région. Le Témiscamingue compte presque autant d'exploitations mais les revenus totaux y sont beaucoup moindres. En 2000, les revenus tirés de la production bovine s'établissaient à 21,7 M\$ dans la région.

Nombre, revenu total et premier revenu, exploitations bovines, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Nombre	Revenu total \$	Premier revenu \$
Abitibi	80	4 703 374	4 120 387
Abitibi-Ouest	108	17 036 321	16 334 430
Rouyn-Noranda	26	1 702 401	1 569 472
Témiscamingue	96	5 731 163	5 227 585
Vallée-de-l'Or	16	581 969	498 979
Total	326	28 755 228	27 750 853

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 2003.

C'est dans la région qu'on retrouve la plus grande concentration d'élevages de bœufs de 100 bêtes et plus. Ceci s'explique par le faible prix des terres agricoles, le développement de bonnes techniques de production et de l'expertise dans le domaine de la culture des plantes fourragères. La recherche et le développement liés à la conservation des ensilages y sont également pour beaucoup. L'Abitibi-Témiscamingue compte environ 26 000 vaches de boucherie ainsi que plus de 6 800 veaux de boucherie, près de 5 300 bovins de finition ainsi que plus de 11 130 bovins de semi-finition. Le cheptel régional compte pour environ 12 % du cheptel québécois, ce qui constitue une part importante et non négligeable. Au cours des dernières années, les entreprises bovines de la région ont connu un essor appréciable. Malgré une diminution du nombre de fermes, le nombre de bêtes et le nombre moyen d'animaux par ferme ont progressé.

Nombre de bovins présents en Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Finition	Semi-finition	Vaches de boucherie	Veaux de boucherie
Abitibi	207	2 743	4 216	1 404
Abitibi-Ouest	3 887	5 654	10 866	1 030
Rouyn-Noranda	6	849	2 306	599
Témiscamingue	1 090	1 734	7 813	3 492
Vallée-de-l'Or	61	155	780	349
Région	5 251	11 135	25 981	6 874

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 2003.

3.1.2.1 Recherche et développement

Le projet Bœuf de créneau mené par l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre technologique des résidus industriels du Cégep crée des attentes. Il vise la production d'un bœuf « naturel » nourrit de lait maternel et de fourrages de qualité, élevé sans hormones ni antibiotiques. Cette production devrait être disponible en 2007. Le projet repose sur deux des forces de la région : la qualité des plantes fourragères et l'importance de la production bovine. Le programme de recherche regroupe une vingtaine de producteurs. Le projet fait partie des créneaux d'excellence de la région menés par ACCORD. Ce projet touche aussi la foresterie car on y examine l'effet antibiotique, chez les bovins, d'huiles essentielles tirées de résidus forestiers abandonnés sur les parterres de coupe. Un autre volet de la recherche porte sur les propriétés nutritives des résidus de la production d'huiles essentielles. Ceux-ci pourraient servir de suppléments à l'alimentation bovine.

3.1.3 Le porc

À l'automne 2003, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a rendu public son rapport sur la production porcine au Québec. Celle-ci a fait surgir, on le sait, de nombreux conflits sociaux locaux à l'échelle du Québec. Le BAPE a procédé à une série de recommandations qui ont débouché, au printemps 2004, sur l'annonce, par le gouvernement du Québec, d'orientations sur le développement durable de la production porcine, celles-ci devant guider la levée du moratoire entré en vigueur à l'été 2002. Ces orientations concernent le développement respectueux du milieu de vie et visent le respect de

la capacité du milieu récepteur, surtout dans une perspective de gestion intégrée de l'eau par bassins versants. Elles touchent aussi aux interventions financières gouvernementales devant être fondées sur le respect de la réglementation environnementale pour le porc dès 2004 et pour l'ensemble des productions agricoles à partir de 2010. Le gouvernement s'est engagé à supporter financièrement les producteurs qui mettront en place des mesures de réduction de la pollution diffuse, d'implantation de bonnes pratiques agroenvironnementales, de réduction des odeurs ou d'implantation de bandes riveraines boisées. Il veut également soutenir la recherche et le développement, notamment en regard du traitement de lisier et d'indicateurs de performance agroenvironnementale. L'Assemblée nationale a adopté à l'automne 2004 la Loi 54. La levée du moratoire vient d'être annoncée. Par cette loi, le gouvernement établit un processus d'autorisation et d'implantation des établissements porcins et exige des consultations publiques par le milieu municipal. Les municipalités disposent désormais de pouvoirs d'imposition sur les conditions d'établissement et d'agrandissement des élevages. La loi prévoit aussi le contingentement municipal des élevages en zone agricole.

Les entreprises porcines en Abitibi-Témiscamingue ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble de celles du Québec. Ces entreprises sont jeunes dans la région, plusieurs ayant été créées à la fin des années 1990, moment où la réglementation était déjà plus sévère en province. L'Abitibi-Témiscamingue ne connaît donc pas les problèmes vécus dans le sud du Québec, qui doit composer avec d'importantes concentrations de porcs. Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ pour 2003, on ne retrouve dans la région qu'une dizaine d'exploitations porcines, la majorité étant localisées au Témiscamingue. Il s'agit surtout de petites entreprises. Les revenus totaux des exploitations porcines de la région s'élèvent tout de même à près de 3,7 M\$, ce qui place cette production animale au troisième rang en Abitibi-Témiscamingue, derrière les productions laitière et bovine. Cela ne représente toutefois que 4 % de l'ensemble des revenus totaux des exploitations agricoles de la région. En 2000, les revenus qui étaient tirés de cette production totalisaient 2,4 M\$. Une somme de 3,2 M\$ est tirée du porc dans la région à titre de principale source de revenu de ces exploitations. La grande partie du cheptel de porcs de la région est vouée à l'engraissement. Le Témiscamingue est le territoire le plus actif mais l'Abitibi-Ouest développe son potentiel. L'Institut de la statistique du Québec indique que l'Abitibi-Témiscamingue comptait en 2002, avec le Nord-du-Québec, 12 000 porcs.

Nombre, revenu total et premier revenu, exploitations porcines, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Nombre	Revenu total \$	Premier revenu \$
Abitibi	---	---	---
Abitibi-Ouest	---	919 860	919 860
Rouyn-Noranda	---	---	---
Témiscamingue	7	2 713 997	2 223 437
Vallée-de-l'Or	---	---	---
Région	11	3 703 557	3 212 997

--- : Donnée non divulguée.

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2003.

3.1.4 La production ovine

Les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2003 du MAPAQ indiquent qu'on retrouve dans la région 55 exploitations centrées sur la production de moutons, béliers et brebis. Ensemble, elles génèrent des revenus totaux de près de 3 M\$; la majorité de ces revenus se concentrent au Témiscamingue. L'Abitibi-Ouest et le Témiscamingue hébergent le plus grand nombre d'exploitations (sept sur dix). La production ovine régionale est responsable de 3,2 M\$ en revenu principal des exploitations. Selon l'Institut de la statistique du Québec, on comptabilisait en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec 14 000 moutons et 4 900 agneaux en 2001, soit environ 1 400 bêtes de plus que l'année précédente. On reconnaît que la production ovine est en croissance dans la région, le nombre de brebis ayant beaucoup évolué, tout comme le nombre moyen de bêtes par ferme. Il s'agit donc d'un domaine où la relève est active. En 2000, la production ovine régionale était responsable de revenus totaux s'élevant à 1,9 M\$.

Nombre, revenu total et premier revenu, exploitations ovines, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Nombre	Revenu total \$	Premier revenu \$
Abitibi	8	460 643	384 872
Abitibi-Ouest	19	658 278	553 470
Rouyn-Noranda	---	275 515	236 610
Témiscamingue	20	1 498 401	1 224 086
Vallée-de-l'Or	---	92 709	89 058
Région	55	2 985 546	2 488 096

--- : Donnée non divulguée.

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2003.

3.1.5 Crise de la vache folle et crise du revenu

La relative stabilité des revenus dans le secteur de la production laitière s'explique notamment par le système de gestion de l'offre qui permet d'éviter les surplus de lait. Les producteurs subissent toutefois des contrecoups financiers liés à la vente pour abattage des vaches qu'ils réforment, c'est-à-dire qu'ils expédient à l'abattoir parce qu'elles ne produisent plus suffisamment de lait. La crise de la vache folle n'aide pas les producteurs laitiers de la région qui réforment à chaque année le quart de leurs vaches. Le programme fédéral ne couvre que 16 % des troupeaux. Actuellement, le seul abattoir opérationnel au Québec verse environ 250 \$ pour une vache réformée dont on tire de la viande hachée qui se vend au détail environ 1 200 \$; le producteur perd ainsi actuellement environ 500 \$ pour chaque bête vendue.

Afin de réduire ces pertes, 6 M\$ ont été versés à ce jour en Abitibi-Témiscamingue. Des mesures additionnelles sont toutefois souhaitées comme par exemple l'implantation d'un programme d'aide mieux adapté aux besoins des producteurs de ruminants du Québec, dont les producteurs laitiers et bovins. L'instauration d'un prix plancher minimal pour la vache de réforme est aussi souhaitée (0,42 \$ la livre). Comme rien n'empêche l'abattoir de s'approvisionner ailleurs qu'au Québec, les producteurs de la province réclament enfin l'instauration d'une obligation d'achat d'un volume minimal d'animaux du Québec. Un projet d'entente visant l'acquisition des actifs de l'abattoir vient d'être conclu mais l'entente finale reste à venir.

La crise de la vache folle cause aussi dans les régions des maux de tête aux producteurs bovins qui y opèrent. Cette crise est liée à la fermeture des frontières américaines suite à la découverte en Alberta, en mai 2003, d'une vache atteinte de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Dans la région, on parle d'une perte de plus 16 M \$ depuis le début de la crise pour les producteurs bovins. Les données fournies par la Fédération régionale de l'UPA révèlent qu'il en coûte 4,13 \$ le kilo pour produire du bœuf alors que les agriculteurs n'en retirent que 2,89 \$. La récente entente entre les agriculteurs et le gouvernement du Québec quant à l'établissement de meilleurs prix aidera à réduire les écarts. La réouverture des frontières américaines au bœuf canadien participera également au raffermissement des revenus.

Les producteurs agricoles de la région, comme ceux du Québec, vivent de plus en plus de la crise du revenu. En fait, ils connaissent une réduction de leurs revenus nets depuis quelques années. En 2001, les producteurs agricoles québécois généraient un revenu net de 800 M\$. En 2002, la baisse a été drastique, ce revenu a chuté à environ 400 M\$. Cette même année, le revenu net par ferme au Québec n'était que de 12 000 \$. Selon Statistique Canada, le revenu net des fermes a chuté de 29 % entre 1997 et 2001. Les explications liées à ce phénomène sont nombreuses. La mondialisation des marchés débouche sur l'accroissement de la compétition en termes de productions ainsi que sur la réduction des prix des produits. Les coûts de la main-d'œuvre entrent aussi en jeu tout comme le taux de change puisqu'il joue sur les bénéfices d'exportation des produits. On peut aussi penser aux effets de la consolidation des chaînes de distribution alimentaire qui rend la vie plus difficile aux fournisseurs et aux importants investissements réalisés, notamment sur le plan environnemental, à cause d'une hausse des contraintes réglementaires jouant sur les coûts de production. La hausse des prix du carburant et des équipements de même que l'endettement croissant des agriculteurs sont aussi pointés du doigt, tout comme la crise de la vache folle et la réduction des subventions gouvernementales à l'agriculture.

Depuis fort longtemps, l'agriculture est considérée comme étant l'un des piliers de l'économie en Abitibi-Témiscamingue. La crise du revenu frappe durement cette industrie, d'autant plus qu'entre 1997 et 2002, les agriculteurs ont misé sur le développement de leur entreprise. Compte tenu du contexte actuel de non rentabilité, les investissements réalisés fragilisent cette activité. Les agriculteurs et agricultrices de la région se disent à la croisée des chemins et le moral est bas. Le discours est à la sensibilisation face à l'avenir de la production agricole régionale et de son dynamisme par rapport au développement social et économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours des dix dernières années, on a assisté au démantèlement du quart des fermes de la région alors que le Québec en perdait 10 %. Plus particulièrement, la région a perdu une centaine de fermes laitières, épine dorsale de l'agriculture régionale, entraînant une régression de la production de lait équivalente à 6 M litres entre 1998 et 2002.

3.1.6 Abattage

Pour contrer le manque de revenu lié à la vente à perte de bêtes aux abattoirs, les producteurs de bovins du Québec ont acheté au cours de l'été 2004 l'abattoir Billette, localisé à Saint-Louis-de-Gonzague, qui abat 660 bouvillons par semaine. Récemment, une décision rendue par Agriculture Canada a renversé une volonté régionale de collaboration avec le Nord-Est ontarien pour faire abattre à North Bay les animaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette fermeture des frontières aux producteurs de la région force ces derniers à assumer des frais de transport supplémentaires pour acheminer leurs animaux vers le sud du Québec.

Au printemps 2003, Abattoir Abitémis, localisé à Fugèreville, annonçait sa fermeture. Cela a pénalisé les producteurs d'agneaux, de bœufs, de porcs, d'ovins, de cerfs et de bisons. Quarante employés ont été mis à pied. Sa rentabilité passait par le porc mais le moratoire sur ce type de production et les coûts d'importation de bêtes ont eu raison de l'entreprise. Fugèrepor a pris la relève pour le volet production.

Temviande devrait prendre la suite des activités d'abattage (sceau fédéral). Ceci ne pourra se réaliser que si l'approvisionnement nécessaire lui est acheminé. Pour l'alimenter, la production de porcs devrait s'élever minimalement à 1 200 bêtes par semaine alors que la rentabilité optimale nécessiterait 2 500 porcs par semaine. À ce jour, malgré de nombreux efforts, aucun plan d'affaires n'a démontré une rentabilité compte tenu de l'état actuel des productions.

Pour sa part, Lorrainville dispose d'un abattoir de porc et d'agneau avec, lui aussi, un sceau fédéral. Il s'agit de Viande Lorraine qui développe depuis quelques années le projet d'usine de prosciutto. Ce projet est toujours en attente et viendra consolider les activités d'abattage. L'usine devrait s'établir à Notre-Dame-du-Nord. Les porcs proviendront d'un peu partout dans la région. On aura besoin de 28 000 porcs par année.

Les producteurs d'animaux non traditionnels (cerfs, daims, sangliers, agneaux, émeus et autruches) devaient, jusqu'à récemment, abattre à la ferme leurs bêtes ou le faire faire en dehors de la région. Un projet d'abattoir mobile vient toutefois d'émerger en Abitibi-Témiscamingue. Une usine-camion ira dans les fermes équipées d'un abris spécial pour abattre ces animaux. La viande sera transformée dans un centre de transformation localisé à Val-d'Or. Elle sera vendue dans les principales villes de la région. Une soixantaine de producteurs pourraient profiter des services de cet abattoir. Ce projet constitue une première au Québec et servira de projet expérimental. Il créera deux emplois et nécessitera des investissements de 450 000 \$.

Pour ce qui est du bœuf, deux abattoirs sont opérationnels. Celui d'Évain dispose d'une boucherie et fait la découpe à forfait. Celui de Palmarolle, avec un permis de type B, peut vendre la viande dans son commerce. Pour le reste, les bœufs de la région doivent être transportés dans le sud du Québec pour être abattus.

3.2 Productions végétales

Le MAPAQ nous permet de savoir, grâce à ses fiches d'enregistrement 2003, que 126 exploitations agricoles de la région sont vouées à la production végétale. Cette activité génère des revenus totaux de

12,5 M\$. Cela correspond à 13 % des revenus totaux des exploitations agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue ; 10,8 M\$ en découlent à titre de première source de revenu. Les 59 exploitations localisées au Témiscamingue lui valent des revenus totaux de près de 6,6 M\$. L'Abitibi-Ouest, avec ses 32 exploitations, tire des revenus totaux supérieurs à 2 M\$. L'Abitibi se défend toutefois mieux que l'Abitibi-Ouest sur le plan des revenus avec un nombre inférieur d'exploitations ; 26 exploitations engendrent des revenus totaux de près de 3,5 M\$ sur ce territoire. En 2000, les revenus des productions végétales de l'Abitibi-Témiscamingue s'élevaient à 9,9 M\$.

La production des grandes cultures dans la région sert essentiellement à nourrir le cheptel animalier. L'Institut de la statistique du Québec nous indique qu'en 2004, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec ont ensemencé près de 100 000 hectares en avoine, blé, céréales mélangées, foin, orge et pâturages. La superficie récoltée pour l'avoine, les céréales mélangées et l'orge a frôlé les 16 000 hectares. L'avoine a contribué à la moitié de cette récolte.

Nombre, revenu total et premier revenu, exploitations en production végétale, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Nombre	Revenu total \$	Premier revenu \$
Abitibi	26	3 494 752	3 418 202
Abitibi-Ouest	32	2 047 726	1 624 586
Rouyn-Noranda	---	364 379	353 599
Témiscamingue	59	6 593 550	5 360 147
Vallée-de-l'Or	---	---	---
Région	126	12 500 407	10 763 920

--- : Donnée non divulguée.

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2003.

Superficies et production, grandes cultures, Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec, 2004

	Superficie ensemencée (ha)	Superficie récoltée (ha)	Production totale (000 t)
Avoine	8 500	7 900	21,0
Céréales mélangées	2 300	2 200	6,3
Foin cultivé	61 500	---	---
Orge	5 600	5 600	14,7
Pâturage ensemencé	20 000	---	---

Source : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2003 du MAPAQ nous permettent de cerner les superficies liées à la production de céréales pour chacun des territoires de MRC de la région. On constate qu'en 2003, près de 560 entreprises produisaient soit de l'avoine, des céréales mélangées ou de l'orge. En tout, 18 600 hectares étaient affectés à ces productions. La majorité des superficies des céréales cultivées se concentrait dans la production d'avoine.

Portrait de la production de céréales, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Avoine		Orge		Céréales mélangées	
	Entreprises	Superficie (hectares)	Entreprises	Superficie (hectares)	Entreprises	Superficie (hectares)
Abitibi	82	2 384	20	376	34	918
Abitibi-Ouest	79	2 580	46	1 610	12	361
Rouyn-Noranda	16	420	5	107	5	133
Témiscamingue	108	4 595	78	3 127	43	1 074
Vallée-de-l'Or	16	376	8	363	7	198
Total	301	10 355	157	5 583	101	2 684

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2003.

On peut dire qu'il n'y a pas réellement de tradition horticole dans la région. Par contre, l'horticulture y est en développement. On y retrouve quelques productions de légumes et de fruits ainsi que quelques productions ornementales en serre. La culture de la pomme de terre y est plus ancienne. En 2003, on retrouvait dans la région, selon les données de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, une trentaine d'horticulteurs produisant des fruits, légumes et fleurs ou autres productions. On pouvait aussi y retracer une dizaine d'acériculteurs. Les autres types de cultures regroupaient à peu près 125 établissements agricoles.

3.3 Autres productions

Les autres productions présentes en Abitibi-Témiscamingue regroupent une cinquantaine d'exploitations. Ensemble, elles produisent des revenus totaux équivalents à environ 8 M\$ dont plus de la moitié se concentrent dans quatre exploitations; on comprendra que la production d'œufs fait partie de cette catégorie.

3.4 Données du recensement

Les données du recensement de l'agriculture de Statistique Canada fournissent une photo complémentaire de ce qui se passait dans le domaine agricole en Abitibi-Témiscamingue en 2001. Elles couvrent les fermes de toutes tailles économiques. Pour cette section du document, les données relatives au territoire de la MRC Abitibi comprennent les données du Nord-du-Québec. Statistique Canada a décidé d'inclure les données du Nord dans celles du territoire de la MRC compte tenu du peu de place qu'y occupe l'agriculture.

3.4.1 Forme juridique

En Abitibi-Témiscamingue, plus de la moitié des fermes appartiennent à des propriétaires uniques, ce qui correspond à la tendance québécoise. C'est en Abitibi que la part des propriétaires uniques est la plus élevée. Les sociétés de personnes, avec ou sans contrat écrit, gagnent la faveur d'environ le tiers des agriculteurs et agricultrices de la région alors que cette proportion est plus faible à l'échelle du Québec. Les compagnies regroupent un peu plus de 13 % des propriétaires de fermes en Abitibi-Témiscamingue, soit une part passablement inférieure à celle des fermes québécoises.

Forme juridique des fermes en pourcentage, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Sociétés de personnes	Compagnies	Propriétaire unique	Autres
Abitibi	28,8	9,6	61,6	0,0
Abitibi-Ouest	35,3	12,6	52,1	0,0
Rouyn-Noranda	28,1	12,5	59,4	0,0
Témiscamingue	37,3	15,4	46,9	0,3
Vallée-de-l'Or	31,7	17,1	51,2	0,0
Région	33,7	13,1	53,1	0,1

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.4.2 Mode d'occupation et utilisation des terres

La superficie totale des fermes de la région couvre près de 202 600 hectares, ce qui correspond à une superficie moyenne par ferme de 250 hectares alors qu'au Québec, ce ratio est de 106 hectares par ferme. Le Témiscamingue dispose à lui seul de 68 000 hectares, mais l'Abitibi-Ouest suit avec 63 500 hectares. Parmi l'ensemble des superficies consacrées à l'agriculture dans la région, plus de 80 % sont la propriété d'agricultrices et d'agriculteurs, le reste étant des terres ou parties de terres louées. C'est en Abitibi-Ouest que se louent la plus grande part des terres vouées à l'agriculture dans la région. Une superficie importante des terres agricoles de la région est mise en culture (85 800 hectares).

Mode d'occupation des fermes (hectares), Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Superficie totale	Superficie possédée	Superficie louée	Terres en culture
Abitibi	44 670	36 294	8 375	16 580
Abitibi-Ouest	63 475	45 496	17 978	27 378
Rouyn-Noranda	15 805	13 626	2 179	5 778
Témiscamingue	67 927	58 573	9 354	31 867
Vallée-de-l'Or	10 722	9 653	1 069	4 230
Région	202 598	163 642	38 956	85 833

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

3.4.3 Exploitants agricoles

On retrace en 2001 dans la région 1 220 exploitants agricoles parmi lesquels opèrent 70 % d'hommes. Parmi les 430 exploitants uniques d'une ferme, la très grande majorité sont des hommes. Les femmes sont par contre beaucoup plus nombreuses parmi les fermes de deux exploitants ou plus : 320 contre 470 hommes, ce qui correspond à une part de 41 %. C'est sur le territoire de Rouyn-Noranda que se concentre la plus grande proportion de femmes exploitant une ferme parmi celles qui sont la propriété de deux exploitants ou plus (45,5 %). Le Témiscamingue suit avec 43,8 %.

La région se démarque du Québec par la jeunesse de ses exploitants agricoles. Une part de 15 % des personnes y est âgée de moins de 35 ans; cette proportion est de 14 % en province. L'âge moyen des exploitants d'ici est inférieur à celui prévalant au Québec (45 ans contre 47 ans). Les exploitants agricoles vieillissent. En 1996, leur âge moyen se situait à 43,8 dans la région et à 45,2 ans au Québec.

Sexe et âge des exploitants agricoles, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Nombre	Sexe		Âge			Âge moyen
		H	F	- 35 ans	35 à 54 ans	55 ans et +	
Abitibi	275	205	65	35	180	60	47
Abitibi-Ouest	330	235	95	45	240	50	45
Rouyn-Noranda	95	70	20	10	55	20	47
Témiscamingue	455	305	145	80	295	75	45
Vallée-de-l'Or	65	50	15	15	45	10	44
Région	1 215	870	350	180	815	220	45

Source : Statistique Canada, recensement de 2001

3.4.4 Capital agricole

La valeur totale du capital agricole des fermes de la région s'élève à 354,2 M\$ en 2001. À eux seuls, la machinerie, le matériel et les équipements agricoles ont une valeur de 89,3 M\$. Les animaux et volailles de même que les terres et bâtiments valent respectivement 68,8 M\$ et 196,1 M\$. Le Témiscamingue se distingue des autres territoires de la région quant à la valeur totale de son capital agricole, à la valeur des machineries, du matériel et des équipements de même qu'en ce qui a trait à la valeur des terres et bâtiments. Par contre, l'Abitibi-Ouest dispose d'une valeur équivalente en termes d'animaux et de volailles.

Valeur du capital agricole, 2001, \$

	Valeur totale	Machinerie, matériel et équipements	Animaux et volailles	Valeur terres et bâtiments
Abitibi	67 228 334	17 849 411	10 493 092	38 885 831
Abitibi-Ouest	95 322 657	22 578 444	25 060 902	47 683 311
Rouyn-Noranda	20 610 556	5 291 975	4 094 531	11 224 050
Témiscamingue	146 630 860	35 077 947	25 270 735	86 282 178
Vallée-de-l'Or	24 441 187	8 518 848	3 910 431	12 011 908
Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec	354 233 594	89 316 625	68 829 691	196 087 278

Source : Statistique Canada, recensement de 2001

3.4.5 Revenus et dépenses

Dans la région, les revenus agricoles totaux bruts, excluant les produits forestiers vendus, se chiffrent à près de 86 M\$ en 2001 alors que les dépenses totales pour le fonctionnement totalisent environ 71 M\$. Les dépenses de fonctionnement de l'exploitation agricole se traduisent dans la région par l'achat d'engrais et de chaux (2,3 M\$), d'herbicides, insecticides et fongicides (0,6 M\$), de semences et de plants (2,0 M\$, excluant l'achat de produits achetés pour la revente), d'aliments pour animaux (8,4 M\$), d'animaux et de volailles (7,0 M\$) ainsi que de services vétérinaires et médicaments (2,0 M\$). On y retrouve aussi le travail à forfait et le travail à contrat (2,0 M\$), les dépenses en salaires (8,3 M\$) et en carburant (4,3 M\$), celles liées aux réparations et à l'entretien de la machinerie, du matériel, de l'équipement et des véhicules agricoles (5,6 M\$), la location de machinerie, de matériel, d'équipement et de véhicules agricoles (0,8 M\$), les réparations et l'entretien des bâtiments agricoles et des clôtures (2,2 M\$), la location de terres et de bâtiments (0,5 M\$), les frais liés à l'électricité, au téléphone et à tous les autres services de télécommunications (2,4 M\$), les frais d'intérêt assumés par l'exploitation agricole (7,0 M\$) ainsi que diverses autres dépenses (15,3 M\$).

À elle seule, la vente de produits forestiers provenant des forêts privées a généré un revenu d'environ 2 M\$. Le revenu brut moyen par ferme s'élève dans la région à 105 646 \$ alors que le revenu des produits forestiers par ferme se chiffre à 13 377 \$.

Revenus agricoles bruts et dépenses de fonctionnement, Abitibi-Témiscamingue, 2001, \$

	Revenus agricoles totaux bruts, excluant produits forestiers	Vente de produits forestiers	Dépenses totales de fonctionnement
Abitibi	15 302 643	460 358	12 872 516
Abitibi-Ouest	23 505 105	407 787	19 667 136
Rouyn-Noranda	3 936 167	308 261	3 448 661
Témiscamingue	34 758 108	477 976	28 212 414
Vallée-de-l'Or	8 071 575	138 141	6 514 837
Région	85 573 598	1 792 523	70 715 564

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Revenu brut moyen et de produits forestiers par ferme, Abitibi-Témiscamingue, 2001, \$

	Revenu brut moyen par ferme	Revenu de produits forestiers par ferme
Abitibi	77 286	12 115
Abitibi-Ouest	109 326	11 994
Rouyn-Noranda	61 503	25 688
Témiscamingue	119 035	11 380
Vallée-de-l'Or	196 868	17 268
Abitibi-Témiscamingue	105 646	13 377

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

4 L'agriculture biologique

Les produits biologiques se développent lentement dans la région. La demande y est encore faible bien qu'en évolution. Trois producteurs de légumes y opèrent (tomates et concombres de serres, carottes et pommes de terre). Sous l'angle de la consommation, la région est presque autosuffisante pour les tomates et les carottes biologiques mais elle est déficitaire en concombres et laitues. Il y a surproduction pour les pommes de terres. Les projections laissent prévoir que la situation demeurera la même à court terme sauf pour les carottes qui seront produites en quantité supérieure à la consommation actuelle.

L'Abitibi-Témiscamingue produit 2 250 animaux d'élevage biologique. L'offre de viande en découlant est négligeable. L'agneau présente d'intéressantes perspectives et le projet de production porcine biologique laisse entrevoir d'intéressants développements. Avec le projet de meunerie à Barraute, il y aura probablement hausse de la production et de la consommation de céréales et de foin bio. La région produit actuellement plus d'avoine, de grains mélangés et de foin biologiques que les animaux n'en consomment. Bien que les commerces de la région commercialisent du lait et du fromage bio, les produits viennent de l'extérieur. En Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec, le nombre de compagnies certifiées biologiques est passé de 3 à 15 entre 2000 et 2003. Celui des compagnies pré-certifiées est demeuré à 4. Ce sont donc 19 compagnies reconnues ou en voie de l'être qui évoluent sur ce vaste espace.

Production et consommation annuelle de produits bio, Abitibi-Témiscamingue

Produits biologiques	Production		Consommation	
	Estimée 2003	Prévue 2005	Estimée 2003	Prévue 2005
Tomates (lbs)	7 000	15 000	10 880	17 000
Concombres (dz)	180	400	1 386	2 165
Carottes (lbs)	15 000	30 000	14 336	22 400
Pommes de terre (lbs)	120 000	200 000	5 704	8 912
Laitues (u)	---	---	2 240	3 500
Agneau (nbre)	100	1 000	Viande vendue congelée en général. Les ventes représentent des quantités négligeables.	
Bœuf (nbre)	50	200		
Veau (nbre)	50	400		
Daim (nbre)	350	400		
Porc (nbre)	1 500	15 000		
Poulet (nbre)	200	500		
Avoine (T)	500	1 000	120	660
Blé (T)	0	100	0	0
Orge (T)	50	500	130	650
Grains mélangés (T)	500	1 000	260	1 300
Foin (T)	1 000	5 000	330	1 650
Lait (litres)	---	150 000	2 490	3 890
Fromage (kg)	---	---	416	650

Source : Sol-Air Consultants inc. Mise en place d'une unité de commercialisation de produits biologiques. Étude de préféabilité. Juillet 2003

5. Drainage et remise en culture des terres en friches

Les agricultrices et agriculteurs ont pu bénéficier, depuis les années 1980, de programmes nationaux et régionaux de drainage des terres agricoles et de remise en culture des terres en friches. Le MAPAQ a compilé pour différentes années les investissements réalisés, les subventions versées ainsi que les superficies améliorées grâce aux mesures de drainage et de remise en culture pour chacun des centres de service de l'Abitibi-Témiscamingue. On peut de la sorte constater qu'entre 1997 et 2004, plus de 7,3 M\$ ont été investis dans la région pour du drainage et qu'un total de 3,8 M\$ a été alloué en subventions, ce qui a entraîné des interventions sur près de 11 500 hectares pendant cette période. Le centre de service de Ville-Marie a été le plus actif à ce niveau puisque la majorité des investissements et des subventions y ont été réalisés. En ce qui concerne la répartition des budgets en lien avec la mesure de remise en culture des terres en friche pour la période 2001-2004, on a comptabilisé dans la région des investissements de plus de 2 M\$ et un total supérieur à 1 M\$ versé en subvention. Ces sommes ont contribué à la remise en culture d'une superficie d'environ 2 400 hectares. C'est le centre de service d'Amos qui a été le plus actif en termes d'investissements et de subventions liés à cette mesure au cours de cette période.

L'année 2003-2004 marquait la fin de ces outils gérés par le MAPAQ. Compte tenu de l'importance de ces aides financières, la Fédération régionale de l'UPA a entrepris des démarches pour reconduire ces programmes pour encore quelques années afin que l'Abitibi-Témiscamingue puisse atteindre ses objectifs de départ, à savoir le drainage de 32 000 hectares et la remise en culture de 15 000 hectares. Le tableau qui suit permet de dresser un bilan des interventions

Répartition budgétaire par centre de services pour les mesures drainage et remise en culture, Abitibi-Témiscamingue

	Drainage 1997-2004		Remise en culture 2001-2004	
	Investissements (\$)	Subventions (\$)	Investissements (\$)	Subventions (\$)
Amos	1 235 958,31	631 078,70	823 333,50	437 316,29
La Sarre	1 761 063,87	984 730,36	759 903,58	404 097,20
Rouyn-Noranda	429 852,66	219 229,53	42 345,48	23 822,00
Ville-Marie	3 920 869,80	1 950 474,22	385 679,37	202 567,00
Total	7 347 744,64	3 785 512,81	2 011 261,93	1 067 802,49

Source : MAPAQ.

6. Zone agricole

Les données sur le territoire en zone agricole sont disponibles au 31 mars 2004 grâce au rapport publié par la Commission de protection du territoire agricole du Québec. On peut comptabiliser dans la région une soixantaine de municipalités où une zone agricole a été décrétée, celle-ci couvre une superficie de près de 668 000 hectares dont près de 200 000, soit environ 30 %, est occupée par des exploitations agricoles. C'est une proportion nettement inférieure à ce qu'on retrouve dans les autres régions du Québec; elle place l'Abitibi-Témiscamingue sur un pied d'égalité avec la région de Montréal. La zone agricole de l'Abitibi-Témiscamingue occupe environ 10 % de la zone agricole de la province. Ce bassin de terres disponibles constitue un atout potentiel pour le futur développement de l'agriculture dans la région.

Données sur le territoire en zone agricole par région administrative et pour l'Abitibi-Témiscamingue, 31 mars 2004

	Municipalités avec zone agricole décrétée	Superficie de zone agricole ¹ (hectares)	Superficie occupée par exploitations agricoles (hectares)	% de la zone agricole occupée par des exploitations agricoles
Bas-Saint-Laurent	112	630 131	359 107	57
Saguenay-Lac-Saint-Jean	46	403 332	191 998	48
Capitale-Nationale	45	224 654	116 085	52
Mauricie	38	246 678	113 522	46
Estrie	88	690 453	327 163	47
Montréal	1	2 050	587	29
Outaouais	55	315 421	160 668	51
Abitibi-Témiscamingue	60	667 526	199 478	30
Côte-Nord	11	27 128	14 084	52
Nord-du-Québec	1	23 377	1 758	---
Gaspésie-Îles-Madeleine	24	86 273	40 014	46
Chaudière-Appalaches	134	1 008 499	501 102	50
Laval	1	7 337	4 894	67
Lanaudière	48	209 398	142 248	68
Laurentides	39	194 170	125 328	65
Montérégie	163	961 068	707 730	74
Centre-du-Québec	82	651 763	381 021	58
Ensemble du Québec	948	6 349 258	3 386 786	53
MRC Abitibi	17	217 002	44 658	21
MRC Abitibi-Ouest	20	213 313	59 266	28
Rouyn-Noranda	5	75 432	14 824	20
MRC Témiscamingue	17	125 948	71 143	56
MRC Vallée-de-l'Or	1	35 831	9 589	27

¹ La superficie de la zone agricole tient compte des territoires retenus en zone agricole par décret du gouvernement et des superficies incluses ou exclues par décision de la Commission de protection du territoire agricole qui ont fait l'objet d'un avis à l'officier de la publicité des droits.

Source : Commission de protection du territoire agricole du Québec (système AGI, mars 2003), ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, mars 2003) et Institut de la statistique du Québec (version de janvier 2003 du Fichier de code géographique du Québec). Données adaptées par la CPTA.

7. Marché du travail

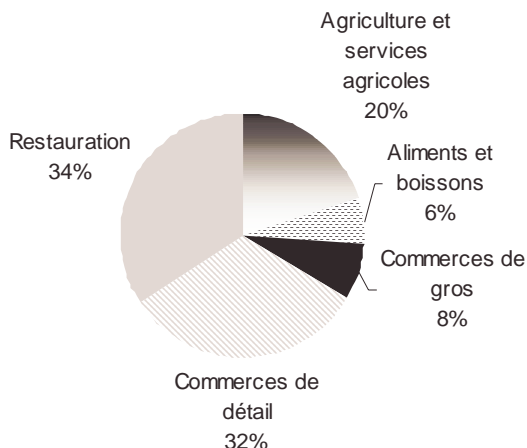
7.1 Données du CRHC Abitibi-Témiscamingue

Le Service d'information sur le marché du travail du Centre de ressources humaines du Canada (CRHC) Abitibi-Témiscamingue présente le marché de l'emploi dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation pour la région de même que les perspectives. Les données qui suivent sont tirées de l'avis de l'organisme sur l'industrie bioalimentaire dans la région de même que de son document sur les perspectives sectorielles et professionnelles, horizon 2004 à 2006.

En 2003, environ 1 500 entreprises évoluaient en Abitibi-Témiscamingue dans l'industrie bioalimentaire. Au-delà de 800 se concentraient dans le domaine de l'agriculture et des services agricoles et généraient plus de 1 850 emplois. Une quarantaine d'entreprises se concentraient dans le secteur des aliments et boissons et engendraient environ 550 emplois. Environ 3 000 personnes gagnaient leur vie dans plus de 280 commerces de détail alors que 3 150 autres tiraient leur revenu de subsistance dans 330 restaurants. Ce sont donc environ 9 225 emplois qui découlent de l'industrie bioalimentaire en Abitibi-Témiscamingue. L'organisme indique que le secteur de la transformation alimentaire est en développement. Les emplois y sont passés de 383 en 1981 à près de 600 en 2003. Les développements chez Dallaire Spécialités de même que du côté de l'embouteillage d'eau, des boulangeries et fromageries font preuve du dynamisme du secteur. Toutefois, l'organisme prévoit une faible croissance d'emplois pour l'ensemble du secteur : à peine 1 % pour la période 2004-2006. Les choses devraient s'améliorer lorsque la crise de la vache folle s'estompera et que le moratoire sur la production porcine sera levé.

Le tableau qui suit permet de jeter un regard sur l'emploi moyen relatif à certaines professions du domaine agricole au cours des années 2000 à 2003 et sur le revenu moyen d'emploi à plein temps pour certaines professions. Il offre une projection dans le temps quant aux possibilités d'emplois. On y remarque que les perspectives pour les deux prochaines années sont plutôt bonnes pour les techniciens et spécialistes en aménagement paysager et horticulture, exploitants et gestionnaires agricoles, surveillants en aménagement paysager, horticulture et surveillants en transformation des aliments, boissons et tabac. Elles sont très bonnes pour les cuisiniers, bouchers, boulangers, pâtisseries, ouvriers agricoles et vétérinaires. Quant aux superviseurs de services alimentaires, ouvriers de pépinières et de serres, directeurs de restauration et de services alimentaires, ils jouiront de bonnes perspectives d'emploi. Les perspectives sont plutôt limitées pour les surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans le bétail, propriétaires-exploitants et gestionnaires de pépinières et de serres et manœuvres en transformation des aliments, boissons et tabac. Le marché de l'emploi sera limité pour les manœuvres agricoles et agronomes; l'avenir des technologues et techniciens en santé animale sera très limité.

Répartition des emplois dans le domaine du bioalimentaire, Abitibi-Témiscamingue, 2003



Source : Service d'information sur le marché du travail, CRHC Abitibi-Témiscamingue, Avis sur l'industrie bioalimentaire en Abitibi-Témiscamingue, septembre 2003.

Caractéristiques de l'emploi, secteur agroalimentaire selon certaines professions

Profession	Nombre d'emplois moyen 2000-2003	Revenu moyen temps plein (\$)	Perspectives 2004-2006 pour la région
Inspecteurs de produits agricoles et de pêche	20	39 710	ND
Techn. et spécialistes aménag. paysager et horticulture	20	29 282	Plutôt bonnes
Superviseurs services alimentaires	80	24 074	Bonnes
Chefs	60	25 246	ND
Cuisiniers	960	18 305	Très bonnes
Bouchers et dépeceurs commerces	220	23 279	Très bonnes
Bouchers industriels - dépeceurs	10	25 761	ND
Boulangers et pâtisseries	170	19 678	Très bonnes
Exploitants agricoles, gestionnaires d'exploitations	650	20 896	Plutôt bonnes
Surveillants exploitations et ouvriers spécialisés bétail	30	22 603	Plutôt limitées
Proprios-exploitants gestionnaires pépinières et serres	50	20 490	Plutôt limitées
Surveillants aménagement paysager et horticulture	30	36 835	Plutôt bonnes
Ouvriers agricoles	300	18 583	Très bonnes
Ouvriers pépinières et serres	60	16 836	Bonnes
Manœuvres agricoles	10	16 087	Limitées
Surveillants transfo. aliments, boissons et tabac	20	39 726	Plutôt bonnes
Opérateurs machines procédés industriels, transformation aliments boissons	70	31 615	ND
Échantillonneurs trieurs transformation aliments boissons	- 50	35 126	ND
Manœuvres transformation aliments, boissons et tabac	30	26 504	Plutôt limitées
Technologues et techniciens santé animale	10	25 316	Très limitées
Vétérinaires	10	47 830	Très bonnes
Agronomes, conseillers et spécialistes agriculture	30	45 598	Limitées
Directeurs restauration et services alimentaires	410	24 826	Bonnes

Sources : Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Les perspectives sectorielles et professionnelles en Abitibi-Témiscamingue. Horizon 2004 à 2006.

Revenu moyen: Emploi-Avenir Québec <http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/emploi-avenir/accueil.asp?LastPage=-7>

7.2 Données d'Emploi-Québec

Emploi-Québec vient de rendre publiques ses perspectives professionnelles pour la région pour la période 2004-2008 ; elles reposent sur les indicateurs du marché du travail de 2003 ainsi que sur les projets de développements économiques. Selon le document produit par ce ministère, les meilleures perspectives en Abitibi-Témiscamingue pour la période 2004-2008 comprennent les professions suivantes, ces perspectives étant jugées favorables : bouchers et coupeurs de viandes (commerce de gros ou de détail) ainsi que boulangers-pâtisseries. Les professions de superviseurs des services alimentaires, de chefs, de cuisiniers, de serveurs d'aliments et de boissons, d'exploitants agricoles et de gestionnaires ou de surveillants d'exploitations agricoles, d'ouvriers spécialisés dans l'élevage du bétail et d'ouvriers agricoles font pour leur part l'objet de perspectives acceptables.

8. La relève

L'Abitibi-Témiscamingue offre des conditions intéressantes pour qui veut acquérir ou démarrer une entreprise agricole. Les coûts d'établissement sont moindres qu'ailleurs en province et la disponibilité des terres ne fait pas défaut. Parmi les programmes d'aide financière s'adressant à la relève agricole via les centres locaux de développement, on retrouve le Soutien au travailleur autonome, le programme Jeunes promoteurs et le Fonds local d'investissement, volet relève. De leur côté, les sociétés d'aide au développement des collectivités offrent des prêts via les programmes Stratégies jeunesse. La Financière agricole du Québec offre des programmes de garanties de prêt, des réductions sur les taux d'intérêt et une aide à l'établissement variant selon la formation des candidats. Entre autres, son programme d'appui à la relève comprend une subvention aux jeunes détenant au moins un DEP et souhaitant opérer à temps partiel. Financement agricole Canada dispose, lui aussi, de programmes de financement. La Fédération des producteurs de lait du Québec offre un programme de prêt aux gens de la production laitière. Quant au MAPAQ, il offre le programme d'appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire, le programme Prime-vert et le programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Dans la région, le réseautage des services-conseils se concrétise et le MAPAQ en collaboration avec l'UPA l'expérimentent auprès d'une vingtaine de fermes en processus de transfert. L'expérience est concluante, mais le financement à long terme du projet reste à faire. La promotion du réseau et de ses accompagnateurs devra être maintenue pour s'assurer que les jeunes continuent à utiliser les services d'accompagnement, de planification et d'aide à la communication. Ce réseau favorise le partage d'expérience avec les entreprises ayant déjà fait un transfert et il organise des rencontres avec divers spécialistes.

Selon l'UPA, la majorité de la relève ne pourra acquérir les fermes des producteurs qui partiront à la retraite d'ici peu faute de financement. Les facteurs influençant l'établissement des jeunes en agriculture tournent beaucoup autour des investissements nécessaires pour acquérir les terres, bâtiments, quotas, machinerie, stocks et troupeaux. Depuis une dizaine d'années, ces actifs sont en hausse au Québec. Il faut aussi savoir que les investissements requis pour s'établir sont très élevés comparativement aux revenus générés. En fait, on dit qu'il faut 5 \$ d'actifs agricoles pour produire 1 \$ de revenus bruts.

Il y a prévision de pénurie chez les vétérinaires dans la région, notamment pour les gros animaux de ferme. À l'heure actuelle, on compte cinq vétérinaires de ferme dans la région plus un vétérinaire itinérant. Deux comptent prendre leur retraite d'ici cinq à dix ans alors que les étudiants s'orientent en plus grande proportion vers les animaux domestiques.

Selon le Profil de la relève agricole au Québec réalisé en 2002 par le MAPAQ, 90 entreprises de la région auraient identifié un besoin de relève. Notons que ce profil a été réalisé à partir des données du fichier d'enregistrement 2000 des entreprises agricoles du Québec. Parmi ces entreprises, 56 avaient déjà identifié leurs successeurs, soit dans leur famille, soit dans leur entourage. Les femmes constituent encore une très faible proportion des personnes figurant parmi la relève.

Répartition des entreprises ayant identifié une relève

	Région	Québec
Entreprises ayant besoin de relève	90	3 438
Entreprises ayant identifié une relève	56	2 231
Entreprises n'ayant pas identifié leur relève	29	884
Entreprises qui ignorent si elles ont une relève	5	323
% des entreprises ayant identifié leur relève	62	65
Entreprises ayant identifié une relève		
Relève de 39 ans et moins	54	2 089
Relève de 40 ans et plus	2	142

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2000.

Le document nous fait également voir que les principaux exploitants des entreprises agricoles de la région ont 45 ans et moins (374 personnes), soit presque la moitié des entrepreneurs agricoles de la région. Cette part démontre la jeunesse des exploitants d'ici comparé à ceux du Québec (42 %).

Toutefois, environ 275 sont âgés de 50 ans et plus. Signe précurseur d'une retraite prochaine, on retrace en Abitibi-Témiscamingue 58 personnes âgées de 50 ans et plus qui prévoient vendre ou transférer leur propriété au cours des années à venir et ainsi profiter de la retraite. Ce sont tous des hommes.

Répartition des entreprises agricoles selon l'âge du principal exploitant, 2000

	Région	Québec
16-45 ans	374	12 541
45-49 ans	120	3 744
50-54 ans	116	4 277
55-59 ans	88	4 277
60 ans et +	72	4 866
Non indiqué	4	264
Total	774	29 969

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2000.

Une soixantaine de personnes constituant la relève agricole identifiée de la région ont une formation scolaire allant du secondaire à l'université. Parmi elles, plus de la moitié (35 personnes) ont fait des études spécialisées en agriculture. Par ailleurs, une trentaine d'entreprises en production laitière et bovine ne peuvent identifier personne dans leur entourage pour prendre la relève, ce qui laisse place à de nouveaux joueurs pour peu que l'état de la situation relatif à la crise de la vache folle et à la crise des revenus s'améliore et qu'elles aient le financement requis pour s'établir.

Il est intéressant de noter que le MAPAQ vient de rendre public le premier volet de sa politique jeunesse. Celle-ci a été élaborée dans le but de favoriser l'établissement du plus grand nombre possible de jeunes en agriculture par le biais de mesures diverses. L'aspect conciliation travail-famille fait partie de la stratégie, tout comme la promotion de la profession ainsi que la valorisation de la place des femmes en agriculture. Les notions d'accompagnement et de mentorat ont également été ciblées; le volet formation sera examiné et des efforts seront consentis du côté de la culture entrepreneuriale agricole.

9. La formation

Le Collectif régional en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec est responsable de la structuration de l'offre de la formation continue en agriculture. Il rend disponible une attestation d'études collégiales dans ce domaine en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Du côté de la formation initiale, le diplôme d'études professionnelles (DEP) en agriculture est sous la responsabilité de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue. Les cours offerts sont dispensés un peu partout à travers la région et touchent plusieurs domaines : agroenvironnement, communication et gestion des ressources humaines, comptabilité et gestion, production végétale et transformation agroalimentaire. D'autres formations peuvent également être offertes sur demande dans la mesure où un nombre minimal d'inscriptions est enregistré. Pour sa part, la Commission scolaire Lac-Abitibi forme la clientèle sur le plan de l'alimentation.

Du côté de la clientèle en formation professionnelle au 31 octobre 2003, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue comptabilisait une trentaine d'inscriptions, le tiers des effectifs étant concentré en fleuristerie, un autre tiers en production laitière. Une dizaine d'étudiants se formaient pour leur part à la Commission scolaire Lac-Abitibi dans le programme de boucherie. Une trentaine d'autres profitaient du cours de cuisine d'établissement dispensé par la même institution. Il faut aussi mentionner qu'en 2003, une quinzaine de jeunes de la région étaient inscrits à une formation agricole collégiale localisée soit à La Pocatière, soit à St-Hyacinthe.

Clientèle 2003-2004 en formation professionnelle au 31 octobre 2003 secteurs agriculture/pêches et alimentation/tourisme, commissions scolaires de la région

Secteur	Programme	Commission scolaire	Filière	Total
Agriculture et pêches	Fleuristerie	Lac-Témiscamingue	DEP	10
	Production bovine	Lac-Témiscamingue	DEP	5
	Production horticole	Lac-Témiscamingue	DEP	4
	Production laitière	Lac-Témiscamingue	DEP	12
	Production porcine	Lac-Témiscamingue	DEP	1
Alimentation et tourisme	Boucherie	Lac-Abitibi	DEP	11
	Cuisine d'établissement	Lac-Abitibi	DEP	32

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Dénombrement de la clientèle 2003-2004 en formation professionnelle, Abitibi-Témiscamingue, situation régionale au 31 octobre 2003.

Pour la même année scolaire, les programmes d'horticulture ornementale, de cuisine actualisée, de pâtisserie de restaurant et de service de la restauration n'ont pas été dispensés, faute de clientèle suffisante.

Le MAPAQ vient de publier un document sur les diplômés universitaires en agroalimentaire couvrant la période 1991-2001. On y apprend que l'agriculture accapare la plus grande part de la formation universitaire en agroalimentaire (43 %) et que les carrières agroalimentaires exercent une forte attraction sur les femmes qui représentent près de 70 % des diplômés au baccalauréat. Elles ne composent toutefois que 54 % des titulaires de maîtrise et 32 % des titulaires de doctorat. Le domaine de la diététique et de la nutrition est leur domaine d'études favori (seulement 6 % d'hommes y diplôment) ; à l'autre extrémité, 26 % de femmes optent pour le génie. Ajoutons que les femmes représentent 73 % des bacheliers en sciences et technologie des aliments, 69 % de ceux qui terminent en médecine vétérinaire et 56 % des finissants en agriculture.

10. Les immobilisations

Comme le démontrent les estimations 2002 tirées du Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec publié par le MAPAQ, l'industrie bioalimentaire est responsable d'immobilisations qui s'élèvent à environ 19 M\$ en Abitibi-Témiscamingue. Les recettes tirées de la vente de produits agricoles se chiffrent à 100 M\$ dans la région. Du côté de la transformation, les entreprises manufacturières génèrent des livraisons de produits dont la valeur s'élève à 120 M\$. Dans le domaine du commerce de détail, la valeur des ventes est fixée à 320 M\$ et ce type d'activités entraîne des immobilisations de près de 13 M\$. Quant aux recettes associées à la restauration, elles sont estimées à 120 M\$ dans la région alors que les immobilisations équivalent à 1,4 M\$.

Profil de l'industrie bioalimentaire, estimations pour l'Abitibi-Témiscamingue, 2002

Industrie bioalimentaire	Région	% de la province
Agriculture		
Recettes du marché (M\$)	100	2,0
Transformation		
Valeur des livraisons (M\$)	120	1,0
Commerce de gros	---	---
Commerce de détail		
Valeur des ventes (M\$)	320	2,0
Immobilisations (M\$)	12,7	2,0
Restauration		
Recettes (M\$)	120	2,0
Immobilisations (M\$)	1,4	2,0
Ensemble de l'industrie		
Immobilisations ¹ (M\$)	18,7	0,8

¹ Exclut le commerce de gros.

Source : MAPAQ, Direction des études économiques et d'appui aux filières. Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec. Portrait régional et contribution de l'industrie bioalimentaire à l'activité économique régionale. Estimations pour l'année 2002.

10.1 Transformation alimentaire

Voyons l'évolution des investissements dans l'industrie de la transformation alimentaire comme indicateur du renouvellement du stock de capital physique (bâtiments, machines, matériel, etc.). On y retrouve le profil des investissements annoncés de 1 M\$ et plus entre 1998 et 2002 visant notamment la consolidation, l'expansion ou l'implantation d'entreprises déjà existantes. C'est dire qu'une grande part des projets de démarrage d'entreprises, plus fréquents dans la tranche de moins de 1 M\$ d'investissements, n'est pas prise en compte. Il ne s'agit pas de projets réalisés. La répartition régionale des investissements laisse voir une performance remarquable de l'Abitibi-Témiscamingue pendant cette période. La valeur totale des projets s'y élève à 130,3 M\$, ce qui place la région au troisième rang au Québec. Ce positionnement est essentiellement attribuable à deux projets d'investissements dans l'embouteillage de l'eau par la Société des eaux vives Harricana (propriété majoritaire de Parmalat) (53 % des investissements de la région, soit 37 M\$ en 1999 et 32,5 M\$ en 1998) et par un projet dans les boissons gazeuses par Parmalat en 2001 (39 %). Ensemble, ces trois projets représentent 92,4 % des investissements totaux de la région et totalisent une valeur de 120,5 M\$. Il faut toutefois rappeler que l'usine d'embouteillage Eaux vives Harricana a dû fermer ses portes suite au scandale financier de Parmalat. L'entreprise devrait toutefois être relancée prochainement. La Cour supérieure du Québec vient d'autoriser la vente de l'usine à une nouvelle société, Québec Water inc. Celle-ci regroupe les actionnaires minoritaires d'Eaux vives Harricana ainsi que de nouveaux investisseurs dont l'identité demeure inconnue pour le moment. Les cinq autres projets cumulent une valeur totale de 9,8 M\$ et leur valeur est, pour chacun, inférieure à 5 M\$, ce qui les classent parmi les petits projets.

Projets d'investissements de 1 M\$ et plus annoncés, 1998 à 2002

Régions	Nombre de projets	Valeur totale des projets			% livraisons manufacturières 2001
		M \$	%	Taille moyenne (M \$)	
Montréal	33	520,55	31,3	15,8	40,4
Montérégie	51	408,1	24,6	8,0	20,9
Abitibi-Témiscamingue	8	130,3	7,9	16,3	0,7
Capitale-Nationale	23	109,85	6,6	4,8	3,9
Laurentides	18	104,0	6,3	5,8	3,6
Chaudière-Appalaches	23	93,1	5,7	4,0	10,0
Bas-Saint-Laurent	12	66,3	4,0	5,5	2,9
Centre-du-Québec	13	58,4	3,5	4,5	6,6
Lanaudière	9	36,2	2,2	4,0	2,5
Laval	7	36,0	2,2	5,1	1,4
Mauricie	5	29,0	1,7	5,8	1,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10	27,0	1,6	2,7	2,2
Estrie	8	24,9	1,5	3,1	1,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4	12,1	0,7	3,0	0,9
Côte-Nord	2	3,8	0,2	1,9	---
Total	226	1 660,9	100,0	7,3	100

Source : Bioclips plus, volume 7, numéro 1, mars 2004.

10.2 Investissements publics et privés

L'institut de la statistique du Québec rend disponibles pour quelques années les dépenses en immobilisation et en réparation de l'Abitibi-Témiscamingue pour certains secteurs d'activités dont les cultures, l'élevage, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie ainsi que la fabrication d'aliments. Il faut noter que les données pour les années 1999 à 2002 sont des dépenses réelles alors que celles de 2003 sont des dépenses provisoires.

Du côté des immobilisations dans le secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue, on constate une certaine fluctuation entre 1999 et 2003, mais le total investi en 2003 est tout de même supérieur à celui qui a été réalisé en 1999. On note toutefois à l'examen de la catégorie agriculture, foresterie, pêche et chasse une importante régression sur le plan des investissements en immobilisations au cours de la période 2000-2003. Comment expliquer ce phénomène? D'abord, mentionnons que les immobilisations du côté des cultures et de l'élevage ont connu d'importants gains entre 2001 et 2003 malgré un recul entre 2002 et 2003. Les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie ont également maintenu un niveau d'immobilisations à peu près similaire entre 2002 et 2003. C'est au niveau de la foresterie et de l'exploitation forestière que le bât blesse; entre 2000 et 2003, les investissements en immobilisations sont passés de 54,2 M\$ à 3,5 M\$, conséquences directes du conflit sur le bois d'œuvre avec les Américains. À ce titre, entre 2002 et 2003, les immobilisations ont chuté de près de 20 M\$.

Pour ce qui est du secteur secondaire, les immobilisations ont beaucoup régressé entre 2000 et 2003, passant de 110,8 M\$ à 53,5 M\$. Ce recul ne peut certainement pas être attribué aux industries de l'alimentation, de l'impression et activités connexes de soutien, ni aux produits métalliques ou de la machinerie. Il peut par contre être associé à l'industrie de la production du bois, où les immobilisations sont passées de 24,3 M\$ à 16,3 M\$, mais surtout aux autres sous-secteurs d'activité du secondaire (les immobilisations y sont passées de 85,3 M\$ à 36,6 M\$).

Dépenses en immobilisation et en réparation en Abitibi-Témiscamingue, 1999-2003

Secteur et sous-secteurs	Année	Immobilisations (000 \$)	Réparations (000 \$)	Total (000 \$)
Primaire	1999	305 660	36 323	341 983
	2000	448 138	160 280	608 418
	2001	233 484	225 963	459 448
	2002	359 000	---	---
	2003	317 800	---	---
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1999	21 179	13 027	34 206
	2000	54 189	37 220	91 409
	2001	26 188	96 272	122 459
	2002	39 600	---	---
	2003	17 700	---	---
• Cultures	1999	5 266	8 669	13 935
	2000	---	1 601	1 601
	2001	504	1 226	1 731
	2002	7 000	---	---
	2003	5 000	---	---
• Élevage	1999	12 313	4 256	16 569
	2000	---	746	746
	2001	1 239	571	1 810
	2002	9 200	---	---
	2003	9 000	---	---
• Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	1999	309	92	401
	2000	---	71	101
	2001	---	47	65
	2002	300	---	---
	2003	200	---	---
Industrie secondaire	1999	63 925	53 692	117 617
	2000	110 755	21 247	132 002
	2001	74 561	37 243	111 805
	2002	76 300	---	---
	2003	53 500	---	---
Fabrication d'aliments	1999	293	2	295
	2000	200	51	251
	2001	718	26	744
	2002	---	---	---
	2003	---	---	---

1999 à 2002 : dépenses réelles. 2003 : dépenses réelles provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec. Dépenses en immobilisations par sous-secteur du SCIAN, Abitibi-Témiscamingue, 2004.

11. Consommation alimentaire

11.1 Dépenses

En Abitibi-Témiscamingue, les dépenses potentielles de consommation courante en biens s'élèvent à 20 096 \$ par ménage en 2000 alors qu'elles se situent à 16 656 \$ au Québec. Le ménage témiscabitiénois dépense donc plus par année que le ménage moyen québécois. L'un des postes de dépenses expliquant ces déboursés supplémentaires concerne l'alimentation. Il en coûte en moyenne 1 225 \$ de plus par année ici qu'ailleurs en province pour l'achat de produits d'épicerie, de bière, de vin, de spiritueux et de tabac. En fait, la facture s'élevait pour ce poste à 7 353 \$ dans la région en 2000 alors qu'elle était de 6 128 \$ par ménage québécois.

Dépenses potentielles consommation courante, biens alimentaires, MRC et région, 2000

	Dépenses potentielles de consommation courante en biens		Dépenses d'alimentation	
	Total (000 \$)	Par ménage (\$)	Total (000 \$)	Par ménage (\$)
MRC Abitibi	165 741	17 185	59 916	6 216
MRC Abitibi-Ouest	150 961	16 997	54 946	6 187
Rouyn-Noranda	305 086	17 108	113 880	6 383
MRC Témiscamingue	134 449	18 738	47 245	6 590
MRC Vallée-de-l'Or	301 827	16 770	111 674	6 174
Région	1 057 522	20 096	387 101	7 353
Québec	46 847 721	16 656	17 248 181	6 128

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Profil économique de la région, édition 2002.

Une autre source d'information plus récente nous indique toutefois que les dépenses moyennes annuelles des ménages de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'alimentation totalisent, en 2001, 6 446 \$ alors que ce montant s'élève à 5 969 \$ à l'échelle de la province. Ces données, qui proviennent de Statistique Canada et de Géocom Recherche inc., révèlent donc un écart de 477 \$ entre la région et le Québec.

Une autre source d'information nous permet de comparer les achats dans les supermarchés et épiceries de même que dans les autres magasins d'alimentation selon les régions du Québec. Il s'agit d'estimations pour l'année 2004. Les gens de la région achètent pour 357,5 M\$ dans les supermarchés et épiceries auxquelles s'ajoutent des dépenses de 13,7 M\$ dans les autres magasins d'alimentation. Les achats dans les supermarchés et épiceries correspondent à 21,5 % des achats faits par les gens de l'Abitibi-Témiscamingue dans l'ensemble des commerces de détail alors que les achats réalisés dans les autres magasins d'alimentation composent à peine 1 % de l'ensemble des produits magasinés dans les commerces de détail. C'est à Val-d'Or que se dépense le plus gros montant d'argent dans les commerces de détail : près de 590 M\$. Nul doute que la clientèle Cri du Nord-du-Québec y est pour quelque chose. Cela se reflète dans les achats effectués dans les supermarchés et épiceries ainsi que dans les autres magasins d'alimentation comparativement à Amos et Rouyn-Noranda.

**Achats totaux effectués dans les magasins d'alimentation par région, Québec, 2004
(estimations)**

	Commerce de détail (M\$)	Supermarchés et épiceries (B) (M\$)	Autres magasins d'alimentation (M\$)
Bas-Saint-Laurent	2 093,4	530,2	31,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 179,5	837,0	29,0
Québec	7 055,7	1 527,8	172,5
Mauricie	2 561,6	558,0	34,8
Estrie	2 740,1	649,6	36,7
Montréal	19 271,1	3 492,8	553,8
Outaouais	2 918,7	726,9	58,8
Abitibi-Témiscamingue	1 663,8	357,5	13,7
Côte-Nord	1 010,0	286,9	37,4
Nord-du-Québec	300,1	96,1	1,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 000,0	313,8	16,1
Chaudière-Appalaches	3 960,5	899,8	79,7
Laval	3 574,6	645,6	51,5
Lanaudière	3 775,8	946,8	56,2
Laurentides	4 668,6	1 174,7	109,2
Montérégie	13 061,2	2 647,5	272,4
Centre-du-Québec	2 396,7	430,7	44,6
Province	75 231,4	16 121,6	1 598,7

Source : Canadian Demographics 2004, Financial Post, p. 13-14 et 26-29. Tiré du Bottin statistique de l'alimentation du MAPAQ, édition 2004.

Achats totaux effectués dans les magasins d'alimentation, principaux centres urbains de la région, 2004 (estimations)

	Total du commerce de détail (M\$)	Supermarchés et épiceries (M\$)	Autres magasins d'alimentation (M\$)
Amos	292,1	72,2	6,2
Rouyn-Noranda	398,4	61,3	3,3
Val-d'Or	516,8	107,3	2,8

Source : Canadian Demographics 2004, Financial Post, p. 13-14 et 26-29. Tiré du Bottin statistique de l'alimentation du MAPAQ, édition 2004.

11.2 Établissements

Lorsqu'il est question de manger, on peut dire que la population de l'Abitibi-Témiscamingue est bien desservie par les établissements opérant des services alimentaires. Selon le Bottin statistique de l'alimentation du Québec, on y retrouve plus de 275 restaurants ainsi qu'une vingtaine de traiteurs, une trentaine de bars salons, tavernes et brasseries de même que plus de 80 institutions d'hébergement, sans compter les organismes oeuvrant en loisir, en soins de santé et garderies, les milieux d'enseignement, de travail, centres de détention et organismes sans but lucratif qui opèrent de tels services. Les gens de l'Abitibi-Témiscamingue peuvent donc se payer un repas dans plus de 600 établissements répartis sur le territoire.

Établissements opérant des services alimentaires, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Total	Chaînes ¹
Restaurants, service complet	143	12
Restaurants, service limité	134	35
Traiteurs	21	3
Bars salons, tavernes et brasseries	30	---
Hébergement	84	3
Loisirs	50	---
Hôpitaux, centres d'accueil et garderies	65	---
Enseignement, milieu de travail et centres de détention	42	---
Organismes sans but lucratif et autres	44	---
Total région	613	53

¹ Une chaîne compte quatre établissements et plus. Les commerces sont la propriété d'un même exploitant ou sont possédés par des propriétaires indépendants et exploités sous la bannière d'un franchiseur (ex : McDonald).
Source : MAPAQ, Direction générale de l'alimentation. Bottin statistique de l'alimentation, édition 2004.

L'alimentation est le plus important poste de dépenses, particulièrement dans les régions périphériques. L'Abitibi-Témiscamingue possédait, en 2003, 18 supermarchés et 39 autres épiceries de plus petite taille. Presque tous étaient sous bannière. À cela s'ajoutaient 14 boucheries, une fruiterie et une poissonnerie. Une trentaine d'autres magasins spécialisés gonflaient ce lot, sans oublier les 192 dépanneurs dont 80 avec station-service. Au total, 333 établissements vendaient des aliments dans la région.

Nombre d'établissements vendant des aliments selon le type, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Total	Chaînes ¹
Supermarchés	18	17
Autres épiceries	39	28
Dépanneurs conventionnels	112	12
Dépanneurs avec station service	80	28
Boucheries	14	---
Fruiteries	1	---
Poissonneries	1	---
Autres magasins d'alimentation spécialisés	33	16
Magasins à rayons, tabagies	24	15
Pharmacies	11	10
Total	333	127

¹ Une chaîne compte quatre établissements et plus. Les commerces sont la propriété d'un même exploitant ou sont possédés par des propriétaires indépendants et exploités sous la bannière d'un grossiste en alimentation ou d'une coopérative de marchands.
Source : MAPAQ, Direction générale de l'alimentation, Bottin statistique de l'alimentation, édition 2004.

12. Commercialisation et mise en marché

La ville de Rouyn-Noranda vient de sortir d'une démarche de consultation auprès de sa population. Les citoyennes et citoyens ont été questionnés quant à l'imposition d'un moratoire de cinq ans relatif à la construction de grandes surfaces, ceci dans le contexte où un Maxi souhaitait s'y implanter. Cette consultation a fait l'objet d'un débat public compte tenu des enjeux liés au maintien du contrôle d'un pilier du développement économique local : ADL. Cette entreprise est le seul grossiste en alimentation indépendant de la région. ADL a mené sa campagne en maintenant que le moratoire l'aurait aidé à amortir les investissements faits pour améliorer son offre commerciale et à mieux faire face à la concurrence sur une période de cinq ans. Le vote a toutefois rejeté la possibilité d'un moratoire. L'entreprise devra donc désormais composer avec une concurrence plus forte.

Au cours des prochains mois, la Table de concertation en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, l'UPA, le MAPAQ, la Conférence régionale des élus, les CLD, des transformateurs et détaillants ainsi qu'ADL, Développement économique Canada, Loblaws et Deshaies vont joindre leurs efforts pour constituer un réseau régional de commercialisation.

Une enquête auprès de 57 entreprises de la région sur une possibilité de 64 a contribué à une meilleure connaissance de l'industrie de la transformation alimentaire en Abitibi-Témiscamingue et à cerner les problèmes qu'elles rencontrent sur le plan de la commercialisation. Ce sont en fait les entreprises qui font leur propre mise en marché et qui utilisent un emballage distinctif qui ont répondu au sondage. L'étude révèle que 60 % des entreprises interrogées ont moins de 10 ans, qu'elles sont majoritairement de petits employeurs, que leur propriétaire fait généralement lui-même la mise en marché et que très peu d'entre eux ont une formation en marketing. Huit entrepreneurs sur dix allouent moins de 10 % de leur budget à ce poste. La majorité commercialisent leurs produits dans la région ; 23 % vont hors de la région et 19 % commercialisent leurs produits hors du Québec, surtout dans le Nord-Est ontarien. Près de la moitié des entreprises ne font pas partie des réseaux de distribution (grandes chaînes ou grossistes). En fait, 14 % des compagnies ont leurs produits référencés ou distribués par ADL, 4 % par Deshaies, 7 % par Loblaws et 28 % par la plupart des grandes chaînes.

Près d'une quarantaine d'entreprises vendent leurs produits dans des épiceries et environ une cinquantaine le font dans des boutiques spécialisées, hôtels, restaurants et institutions. Ces derniers marchés sont, semble-t-il, très prometteurs, mais les entrepreneurs ignorent pour la plupart comment les percer.

Les propriétaires de petites entreprises de transformation cumulent généralement plusieurs tâches et manquent parfois de formation en marketing, finance et gestion des ressources humaines. Ces entreprises investissent peu dans la promotion, l'emballage, le positionnement de leurs produits en magasin et dans l'embauche de courtiers ou distributeurs compétents ou spécialisés.

Le phénomène de la concentration du pouvoir entre quelques grandes chaînes de distribution fait que les entreprises de la région ont peu de possibilité d'offrir leurs produits compte tenu des volumes limités de produits transformés qu'elles rendent disponibles. De leur côté, les chaînes offrent leurs marques privées en gros volumes. Le fait que les acheteurs et entrepôts se localisent hors de l'Abitibi-Témiscamingue n'aide en rien. Quant aux produits et emballages, ils doivent répondre aux exigences des grandes chaînes (codes barres, normes, etc.), ce qui ne facilite pas l'entrée sur les tablettes des produits régionaux.

Il existe plusieurs freins au développement de l'industrie de la transformation dans la région : aides financières peu adaptées aux petites entreprises, petitesse du marché régional et éloignement des grands centres urbains et des centres de distribution des grandes chaînes et des gros marchés. Il faut aussi ajouter les coûts d'accès à l'expertise en transformation et le fait que ces compétences sont peu développées dans la région. Les frais de transport sont aussi pointés du doigt tout comme le type de transport nécessaire à certaines productions (produits congelés, transport de petits volumes). L'étude cible aussi le peu d'expertise des entreprises de la région face à la commercialisation de leurs produits et la concurrence, déjà souvent bien implantée ailleurs.

Le quart des entreprises de la région disent avoir des problèmes à établir ou à conserver de bonnes relations avec le réseau de distribution. Une sur cinq a de la difficulté à fixer un prix compétitif ou à établir et à suivre un plan de marketing. Seize pourcent des entreprises disent avoir du mal à identifier l'emplacement idéal du produit dans les commerces, 13 % ont de la difficulté à réaliser des activités de promotion, 12 % à identifier le lieu de vente et 10 % à bien connaître les marchés.

12.1 Saveurs d'ici

Plus d'une trentaine de productrices et de producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue ouvrent leurs portes à la population dans le cadre de l'opération « Goûtez les saveurs », une activité promotionnelle conjointe de la Table de concertation agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue et de la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Les gens peuvent ainsi se rendre directement à la ferme afin de déguster les produits offerts. Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive mais elle permet de remarquer une bonne diversité des produits.

Produits offerts à la ferme

Abitibi	Miel et autres produits de la ruche, glaces de lait de brebis, ketchup aux tomates, ketchup de fruits et bruschetta, tomates miniatures, courges, courgettes, poireaux, cornichons, échalotes, carottes, laitues, fines herbes, pois verts, betteraves et produits certifiés biologiques, ail, vinaigre de framboises, fleurs, tomates et concombres.
Abitibi-Ouest	Tartinades, garnitures de tarte et pâtisseries, pommes, tartes et pains, fromages frais, fins et au lait de brebis, gelées, sirops et confitures de cassis.
Rouyn-Noranda	Pains et pâtisseries, galettes, muffins, tartelettes et collations, pâtes à biscuits congelés, fromage crémeux de chèvre, cheddar, feta, parmesan, lait yaourt et savon, plantes annuelles et vivaces, arbres, arbustes et terreau.
Témiscamingue	Tisanes et suppléments alimentaires, crèmes, shampooings et revitalisants à base d'herbes, bleuets, agneau, miel, fraises, boissons alcoolisées à base de fraises, tomates, concombres, esturgeon et corégone fumé, caviar d'esturgeon et de corégone, filet d'esturgeon, de corégone et de truite, saucisse de poisson, gâteaux, chocolats, pains, pâtisseries et bonbons, fromages, boutiques cadeaux, plants de légumes et semences, fines herbes, fleurs, plantes, arbres et arbustes, vins et gelées de vin, melons, cantaloups, poivrons, maïs sucré, haricots, artichauts, cornichons, pommes, prunes, groseilles, cassis, gadelles, baies de sureau, prunes-cerises, sirop d'érable et produits transformés, repas à la cabane, vente de produits de l'érable.
Vallée-de-l'Or	Viandes européennes, boucherie-charcuterie artisanale, fromagerie artisanale, viande d'élevage, fromage frais et boutique de produits régionaux, tomates, œufs, concombres et légumes du jardin.

Les œufs

Entreprises	Produits	Notes
2 dans la MRC Vallée-de-l'Or	Production d'œufs de poule et transformation de fumier de poule écologique.	Marchés local, régional et extérieur. Produits disponibles en épicerie à l'année. Livraison chez les grossistes.

Les produits du miel

Entreprises	Produits	Notes
2 dans la MRC Abitibi	Production et transformation de miel, pollen, bonbons, chandelles et cire à meubles.	Marchés locaux. L'un des producteurs vend ses produits en épicerie. L'autre vend à la ferme.
3 dans la MRC Abitibi-Ouest	Production et transformation du miel.	Marchés locaux. Un seul producteur disponibilise ses produits en épicerie.
1 dans la MRC Témiscamingue	Production et transformation de miel, pollen, gelée royale, moutarde-relish au miel, sauce au miel et chandelles.	Marché local, régional et extérieur. Produits disponibles en épicerie à l'année. Certains produits sont vendus en vrac à l'extérieur de la région.

Les viandes

Entreprises	Produits	Notes
2 dans la MRC Abitibi	Production d'autruche, production et transformation de daims et de saucisses de daims.	Produits d'autruches non disponibles en épicerie. Le daim et la saucisse de daim ont un marché local et extérieur et sont certifiés biologiques.
3 dans la MRC Abitibi-Ouest	Production de cerf rouge, de bois de velour, de sangliers, d'agneaux et de boeuf. Transformation de viandes (cerf, bœuf, porc, agneau) et produits de charcuterie.	Le cerf rouge, les viandes régionales et produits de charcuterie disposent d'un marché local alors que les bois de velours se destinent à un marché extérieur. Tous les produits sont disponibles à l'année. Le producteur de cerf rouge dispose d'un kiosque à la ferme alors que les viandes régionales et produits de charcuterie font l'objet de vente directe.
3 à Rouyn-Noranda	Production d'émeu. Transformation de charcuterie maison et de saucisses variées.	La charcuterie maison s'adresse à un marché local alors que les saucisses variées se vendent dans la région. Tous les produits sont disponibles à l'année mais seules les saucisses font l'objet d'une vente directe en épicerie.
7 dans la MRC Témiscamingue	Production de bœuf Highland et découpe de viande congelée. Production et transformation de sangliers et de bisons. Production de cerf rouge, (élevage). Production de bison, transformation et découpe. Production d'agneau et transformation en saucisses. Production et transformation de porc et d'agneau.	Marché local. Marché local. Marché local sur demande. Marché local sur demande. Marché régional (épiceries) et extérieur. Marché local, régional et extérieur. Disponibilité de tous les produits : annuelle.
2 dans la MRC Vallée-de-l'Or	Transformation de saucisses variées.	Disponible en épicerie sur une base annuelle.

Les produits de l'érable

Entreprises	Produits	Notes
1 dans la MRC Abitibi	Production et transformation de produits de l'érable.	Marché local.
3 dans la MRC Témiscamingue	Production et transformation de sirop d'érable, beurre, gelée, cornets, sucre, bonbons et caramel.	Marchés local et régional. Un seul producteur rend disponible ses produits à l'année.

Les produits laitiers

Entreprises	Produits	Notes
1 dans la MRC Abitibi	Production et transformation de crème glacée de lait de brebis.	Marché local et extérieur. Disponible en épicerie à l'année.
1 dans la MRC Abitibi-Ouest	Transformation de fromages divers.	Marchés local, régional et extérieur. Disponible en épicerie à l'année. Comptoir de vente à la fromagerie.
2 à Rouyn-Noranda	Production et transformation de fromage de chèvre, de lait et de yogourts de chèvre, de feta et de savon de lait de chèvre. Transformation de fantaisies glacées.	Marchés local, régional et extérieur. Marchés régional et extérieur. Tous les produits sont disponibles en épicerie et à l'année.
2 dans la MRC Témiscamingue	Transformation de fromage. Transformation de beurre et de poudre de lait.	Marchés local, régional et extérieur. Marchés local et régional. Produits disponibles en épicerie à l'année.

Les produits de la pêche

Entreprises	Produits	Notes
2 dans la MRC Témiscamingue	Production et transformation de poisson frais (blanc, corégone, carpe, loche), caviar d'esturgeon et de corégone, saucisse de poisson, truite, saumon, esturgeon et corégonnes fumés. Transformation de caviar de corégone et d'esturgeon.	Marché local et régional pour un des producteurs, marché local et extérieur pour l'autre. Les produits transformés de caviar de corégone et d'esturgeon sont disponibles au Provigo de Ville-Marie. Les produits de poisson frais se retrouvent dans certains restaurants de la région. Disponibilité annuelle des produits.

L'eau de source

Entreprises	Produits	Notes
1 dans la MRC Abitibi-Ouest	Eau embouteillée.	Marché local, régional et extérieur. Produit disponible à l'année en épicerie.

Les produits du potager

Entreprises	Produits	Notes
8 dans la MRC Abitibi	Production de tomates, poireaux, concombres, fines herbes, fleurs et plants forestiers, fraises, champignons, sacs de culture de champignons, rabioles et rutabagas. Production et transformation d'oignons, ail, carottes, pommes de terre et choux.	Marché local pour la plupart des produits. Les productions des Serres de Guyenne et de Champignons Laurentiens se destinent aux marchés local, régional et extérieur. Les rabioles et rutabagas ont un marché régional. La plupart des produits sont disponibles en épicerie. Certains sont certifiés biologiques ou en voie de l'être.
6 dans la MRC Abitibi-Ouest	Production de légumes du potager, tomates et concombres de serre, champignons, brocolis, choux, choux-fleurs, tomates et pommes de terre. Produits transformés de pommes de terre.	Les pommes de terre occupent un marché local, régional et extérieur et sont disponibles en épicerie, tout comme les tomates et concombres de serre. Un des deux producteurs de pommes de terre dispose de produits certifiés biologiques.
2 à Rouyn-Noranda	Production de fines herbes, légumes de champs et de serre, brocolis et pommes de terre.	Marchés locaux. Produits non disponibles en épicerie. Vente directe. Un des producteurs livre des paniers de légumes sur une base hebdomadaire sur demande.
7 dans la MRC Témiscamingue	Production de poivrons de serre et de piments forts, haricots, maïs sucré, artichauts, courges, tomates et concombres de serre, pommes de terre, carottes, et citrouilles. Transformation de pommes de terre, du maïs sucré et des citrouilles.	Marchés locaux pour tous les producteurs. Marché régional pour les pommes de terre, citrouilles, carottes et du maïs sucré. Marché extérieur pour le producteur de pommes de terre et de citrouilles. La plupart des produits sont disponibles en épicerie. Vente directe à la ferme ou en kiosque pour deux des producteurs. Autocueillette de légumes chez un producteur.

L'aquaculture

Entreprises	Produits	Notes
1 dans la MRC Abitibi-Ouest	Production de truites d'ensemencement.	Marché local, régional et extérieur.
1 dans la MRC Témiscamingue	Production de truites mouchetés.	Marché local. Produit vendu à la Poissonnerie Témis pour ensemencement de lacs.

Les produits de boulangerie

Entreprises	Produits	Notes
1 dans la MRC Abitibi-Ouest	Produits de la boulangerie, pâtisseries et pâte à pizza.	Marché local et régional. Produits disponibles en épicerie à l'année.
3 à Rouyn-Noranda	Produits de boulangerie et de pâtisserie, pains et gâteaux.	Marchés locaux. Une seule entreprise vend en épicerie. Disponibilité à l'année.
1 dans la MRC Témiscamingue	Pain santé; une centaine de produits transformés.	Marchés local, régional et extérieur. Disponibles en épicerie à l'année.
2 dans la MRC Vallée-de-l'Or	Produits de boulangerie et de pâtisserie.	Marché local. Disponibilité annuelle.

Les petits fruits

Entreprises	Produits	Notes
2 dans la MRC Abitibi	Production de framboises, ail et vinaigre de framboise.	Marchés locaux. Produits disponibles en saison. Autocueillette. Un des deux producteurs vend ses produits au marché public d'Amos.
6 dans la MRC Abitibi-Ouest	Production et transformation de framboises, gadelles, groseilles, cassis. Production et transformation de confitures, coulis et garnitures pour tartes. Production de pommes, prunes, poires et pommiers rustiques.	Marchés locaux et régionaux pour la plupart des produits. Seule La Fraisonnée inc. écoule sa marchandise sur les marchés extérieurs. Trois des six producteurs disposent d'un kiosque à la ferme et un seul autorise l'autocueillette.
7 dans la MRC Témiscamingue	Production et transformation de cerises-prunes, groseilles, gadelles, cassis, baie de sureau, pommes. Production et transformation de fraises, apéritifs, liqueur et mistelle de fraise et rubarbe. Production de framboises, bleuets, melons, miel et cantaloups. Production et transformation de vins et porto.	Autocueillette et fabrication de produits transformés : confitures, gelées, sirops et coulis. Autocueillette de fraises, framboises et bleuets. Le premier producteur occupe les marchés local, régional et extérieur. Deux producteurs disposent d'un marché local et régional (celui fabriquant les vins et le porto et le producteur de bleuets).

Autres produits

Entreprises	Produits	Notes
3 dans la MRC Abitibi	Transformation de bière, produits cuisinés, pâtés, ketchup et chocolats.	
Abitibi-Ouest	Production et transformation de produits de l'émeu. Produits disponibles à l'année.	Vente dans des boutiques spécialisées. Marché local, régional et extérieur.
2 à Rouyn-Noranda	Transformation de produits pour collation et pâte à galettes. Production de barres bio.	Marchés local, régional et extérieur. Disponibilité à l'année.
2 dans la MRC Témiscamingue	Chocolats, pâtisseries, tisanes, suppléments alimentaires.	Marché local, régional et extérieur. Disponibles en épiceries à l'année.

Source : Liste des produits régionaux. Les tables de concertation agroalimentaires locales de l'Abitibi-Témiscamingue et Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, édition 2004.

12.2 Les événements et les marchés publics

L'Abitibi-Témiscamingue accueille annuellement une quinzaine d'évènements liés à l'agroalimentaire. En voici la liste : Salon des vins et des saveurs régionales de Rouyn-Noranda, Festival équestre de La Sarre, Festival du bœuf de Ste-Germaine-Boulé, Festival du porc de Fugèreville, Festival du fermier de Rivière-Héva, Route de terroir de La Motte, Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien de Ville-Marie, Festival de la tomate de Guyenne, Festival des saveurs régionales de l'Abitibi-Témiscamingue dans les Métro de la région, Festivités champêtres de St-Marc-de-Figuery, Journée « portes ouvertes » sur les fermes de l'Abitibi-Témiscamingue, les journées nationales du goût et des saveurs un peu partout dans la région, le souper gastronomique de Macamic et le Salon des vins, bières et spiritueux de l'Abitibi-Témiscamingue à Val-d'Or. Quant aux expositions agricoles, on en a compté trois en

2004 : l'exposition agricole du Témiscamingue (Saint-Bruno-de-Guigues), le Salon régional de la gastronomie (Amos) et l'Exposition agricole régionale d'Abitibi (St-Félix-de-Dalquier). La région compte sur quatre marchés publics dont un à Amos, un à La Sarre et deux au Témiscamingue pour écouler les produits des agriculteurs et agricultrices.

13. Conclusion

Le secteur de la transformation alimentaire se diversifie et amène une valeur ajoutée à certains domaines d'activités. Compte tenu de leur petite taille, les entreprises peuvent réagir rapidement et combler certains besoins du marché. L'orientation vers les produits spécialisés pourrait profiter aux producteurs de la région. Le virage agroenvironnemental est amorcé et devrait aider à maintenir l'avance de la région sur d'autres régions agricoles plus anciennes au Québec, notamment parce que l'on y retrouve de bonnes terres. La mise en place de divers mécanismes de regroupement de l'offre de produits agricoles affecte positivement le rapport de force entre les producteurs et ceux qui achètent leurs produits. L'innovation et l'usage de nouvelles technologies aident à mieux positionner la région.

Les gouvernements accordent de moins en moins d'importance au secteur agricole. Le Fédéral impose des normes pancanadiennes allant à l'encontre des politiques et stratégies de développement de l'agriculture préconisées par le Québec. Au Québec, les budgets alloués à l'agriculture s'effritent. On note certaines incohérences entre des politiques et règlements adoptés et leur application locale. Quant aux transferts de responsabilités vers les régions, elles se font sans que les budgets nécessaires ne les accompagnent. Le phénomène de la mondialisation des échanges commerciaux suscite des craintes. La disponibilité d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée est à prendre en compte. Certaines pratiques d'affaires telles la mise en marché et la gestion doivent être révisées. Il faut également se préoccuper de la diversification des marchés et des produits. Peu d'entreprises de grande taille évoluent dans la région du côté de la transformation alimentaire. En agriculture, les revenus nets se rétrécissent, ce qui joue dans une certaine mesure sur la relève.

Les travaux du BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec ainsi que la nouvelle législation amènent à réfléchir sur l'établissement d'un nouveau pacte avec la population. L'accès rapide à un vaste réseau de distribution par le biais de grands distributeurs-détaillants retient l'attention. La croissance des services alimentaires et de la transformation constituent des atouts à examiner. Le potentiel des produits biologiques mérite qu'on s'y attarde, tout comme il faudra pousser sur la mise en marché d'aliments comme, par exemple, le bœuf de créneau sur lequel mise ACCORD. Le bassin d'expertise régionale à travers le centre de transfert technologique et l'unité de recherche doit être maintenu et consolidé.

Les grands distributeurs développent des produits sous leurs propres marques et exigent des produits élaborés ou à valeur ajoutée de plus en plus grande. Ils ont besoin de contrôler leur approvisionnement, notamment pour garantir des bas prix et une offre régulière. Leur occupation du marché se fait donc aux dépens des compagnies de la région. D'un autre côté, les PME de la région disposent d'une capacité limitée de répondre aux besoins de la distribution alimentaire. Sur le plan des productions, la crise de la vache folle nécessite une intervention rapide pour supporter les producteurs déjà aux prises avec une crise du revenu.

La reconnaissance de l'importance du secteur agricole pour le développement économique régional et le maintien de la vitalité des communautés rurales constituent des pistes d'intervention à examiner. L'accroissement du nombre d'établissements et l'obtention de pactes d'occupation du territoire sont d'autres pistes à explorer. Il faudra aussi examiner les besoins actuels et futurs des producteurs. Les problèmes auxquels ils font face sont de plus en plus complexes alors que les services qui leurs sont offerts se restreignent.

Les habitudes alimentaires des québécois changent. La sécurité des aliments et la protection de l'environnement exigent des mesures de contrôle pour maintenir la confiance des consommateurs. Les viandes rouges perdent de l'importance alors que les légumes, mets préparés, yogourts et fromages de spécialité, les produits de boulangerie et céréaliers font l'objet d'une attention de plus en plus importante. La consommation hors foyer prend aussi son envol. Il s'agit là de tendances dont il faudra tenir compte. En parallèle, il faudra aussi réaliser que la population est en décroissance et qu'elle est vieillissante alors que les ménages comptent de moins en moins de membres.

14. Bibliographie

La Dépêche, Dossier agroalimentaire, avril-mai 2004.

Revue Découvrir, janvier-février 2003, volume 24, numéro 1.

Filière agroalimentaire du Québec. Diagnostic du secteur agroalimentaire et de l'approche filière du Québec, 5 mai 2004.

MAPAQ, Profil de la relève agricole au Québec, 2002.

MAPAQ, direction des études économiques et d'appui aux filières, Les investissements en immobilisations dans l'industrie québécoise de la fabrication des aliments et boissons, 1991-2001.

MAPAQ, Direction des études économiques et d'appui aux filières, Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec. Portrait régional et contribution de l'industrie bioalimentaire à l'activité économique régionale. Estimations pour l'année 2002.

MAPAQ, direction générale de l'alimentation, Bottin statistique de l'alimentation, édition 2002.

MAPAQ, Fiches d'enregistrement 2000 et 2003.

MAPAQ, Synthèse de la consultation régionale en Abitibi-Témiscamingue sur l'industrie québécoise de la transformation alimentaire, septembre 2001.

MAPAQ, Robert Robitaille, Le portrait agroenvironnemental de l'Abitibi-Témiscamingue, novembre 2001.

MAPAQ, L'innovation technologique en agroalimentaire. Les diplômés universitaires en agroalimentaire. Tendances 1991-2001, septembre 2003.

UPA et FRAQ, Rapport d'orientation sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec. Une alliance entre les générations pour une agriculture à dimension humaine. Version préliminaire, avril 2004.

UPA à la page, volume 16, numéro 3, mai 2003.

UPA, Mémoire sur la transformation alimentaire : un maillon essentiel à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue, 25 septembre 2001.

UPA, Rapport d'activités en agroenvironnement 2003-2004.

Bioclips plus, volume 7, numéro 1, mars 2004.

La terre de chez nous, 10 avril 2003, 17 avril 2003, 3 octobre 2003, 16 octobre 2003, 6 novembre 2003, 23 septembre 2004.

La Frontière, 5 novembre 2003, 7 janvier 2004, 11 août 2004, 3 novembre 2004.

L'Écho, 10 septembre 2003, 23 juin 2004.

Le Reflet, semaine du 6 octobre 2003, semaine du 10 novembre 2003.

Commission de protection du territoire agricole, Rapport annuel 2002-2003.

Bio-bulle , Cahier sur l'Abitibi-Témiscamingue, juin 2002.

Bio-Feuille, Édition Exposition.

Emploi-Québec, Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Perspectives professionnelles 2004-2008.

Sol-Air Consultants inc, Mise en place d'une unité de commercialisation de produits biologiques. Étude de pré faisabilité. Juillet 2003.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, Profil économique de la région, édition 2002.

Micro BBM, printemps 2004, Adultes de 18 ans et plus.

Blanchette, Luc, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Les perspectives sectorielles et professionnelles. Horizon 2004 à 2006. Novembre 2004.

Blanchette, Luc, Ressources humaines et Développement des compétence Canada, Avis sur l'industrie bioalimentaire en Abitibi-Témiscamingue, septembre 2003.

Comité ACCORD, Projet Accord Abitibi-Témiscamingue, document de réflexion, version préliminaire, octobre 2002.

Table de concertation agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, Goûtez les saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue directement chez le producteur, édition 2004.

Les tables de concertation agroalimentaires locales de l'Abitibi-Témiscamingue et la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, Liste des produits régionaux, édition 2004.

Beaupré, Monique et Chagnon, Alice, Rapport de recherche sur les entreprises agroalimentaires de l'Abitibi-Témiscamingue, mai 2004.

Syndicat des producteurs de bovins de l'Abitibi-Témiscamingue, Synthèse de la rencontre des intervenants économiques de la région, janvier 2004.